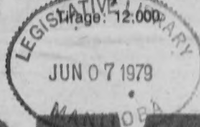
Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000



LA LIBERTÉ

Vol. 67 No 10 SAINT-BONIFACE JEUDI 7 JUIN 1979

Au sommaire

Culture

● La chanteuse Pauline Julien, le symbole, s'il en est un, de la femme "engagée" dans la politique et le féminisme, a participé à l'enregistrement d'un spectacle au CCFM. Elle a accordé une entrevue à André-Yves Rompré qui nous dévoile "la vraie nature" de Pauline Julien.



Éditorial

Le viol demeure, malgré notre société progressiste, un des sujets les plus tabou. L'Office national du film a réalisé un document impressionnant sur cette question. André-Yves Rompré est allé visionner "Mourir à tue-tête" et explique qu'il est temps de repenser notre attitude devant ce drame vécu par les femmes violées.

Actualité

● Le "market garden", un terrain de 23 acres situé à Saint-Boniface Nord, et appartenant au CN, risque de se transformer en une série d'immeubles à logements multiples. La compagnie Qualico, qui détient une option d'achat sur ce terrain, a présenté son projet au Comité des résidants de Saint-Boniface nord; Raymond Hébert et Marcelle Trépanier nous en dressent un bilan.

● Au moment où nous allions sous presse, un seul candidat vraiment connu s'est présenté pour le poste de conseiller du quartier Taché, un poste laissé vacant par M. Robert Bockstael. Il s'agit de l'homme d'affaires Guy Savoie, natif de Saint-Boniface, qui s'est d'ores et déjà engagé à travailler pour la population du quartier Taché. S'il est élu, bien sûr.

L'Affaire Forest devra attendre jusqu'en octobre

La Cour suprême du Canada a accepté, lundi 4 juin, d'entendre l'appel interjeté par la Province du Manitoba au sujet du jugement rendu récemment par la Cour d'appel du Manitoba qui fait du français l'égal de l'anglais dans notre province. Toutefois, contrairement aux espoirs exprimés par M. Georges Forest et ses défenseurs, la Cour suprême a décidé d'entendre l'appel seulement en octobre.

On se souvient que Me Alain Hogue avait souhaité que la cause de M. Forest soit jugée par la Cour suprême en même temps que l'appel d'un cas similaire, concernant la validité de certains articles de la fameuse loi 101 du Québec qui a fait du français la seule langue officielle des tribunaux et de l'Assemblée nationale de cette province. Me Hogue n'a pas obtenu satisfaction sur ce point, la Cour suprême n'ayant pas voulu différer à la fin juin le procès concernant le Québec.

Pour sa part, M. Forest s'est déclaré "déçu" que l'appel ne puisse être entendu qu'en octobre. "Non seulement nous attendons déjà depuis trois ans pour que justice soit faite mais si le jugement est rendu vers le mois de décembre, le climat ne sera pas propice pour organiser une fête. Sans compter qu'il reste encore tellement de travail de sensibilisation à faire".

Epp au Cabinet

Dans le premier gouvernement conservateur depuis 16 ans, on ne retrouve qu'un seul des sept députés conservateurs élus le 22 mai au Manitoba. Il s'agit de M. Jake Epp, un Mennonite de 39 ans, représentant depuis six années déjà de la circonscription fédérale de Provencher, qui hérite du ministère des Affaires indiennes et du Nord.



Il est aussi intéressant de rappeler, vu les résultats de l'élection, la déclaration de Jake Epp au sujet de la francophonie, et du Québec en particulier. "Il faudra d'abord, avait-il souligné, que le parti démontre qu'il reconnaît les aspirations d'un nouveau Québec, qui se traduit par l'expression d'une réalité spécifique. Et deuxième le PC devra prouver qu'un gouvernement conservateur ne sera pas seulement un gouvernement des Canadiens anglais".



Les coordonnateurs se rencontrent

Pauline Hince, responsable des programmes d'animation de la Société franco-manitobaine a reçu en fin de semaine dernière sept coordonnateurs régionaux venus à Saint-Boniface pour tenir une "session intensive de formation", comme c'est la coutume chez beaucoup de bénévoles qui oeuvrent dans la francophonie. Divers échanges ont marqué cette journée de rencontre avec les coordonnateurs venus de La Broquerie, Saint-Adolphe, Sainte-Rose du Lac, Saint-Martyrs-Canadiens, Otterburne, Saint-Léon et Saint-Norbert.

La chronique de Raymond Hébert

Dans la présente livraison de La Liberté, nous inaugurons une chronique d'affaires publiques, rédigée par M. Raymond Hébert. M. Hébert, ancien sous-ministre adjoint responsable du Bureau de l'éducation française, a eu une carrière de dix ans dans les fonctions publiques du Nouveau-Brunswick et du Manitoba. Natif du Manitoba, où il a obtenu un B.A. du Collège de Saint-Boniface et une maîtrise en sciences politiques à l'Université du Manitoba, il a oeuvré dans les domaines de la santé, du développement social et économique, et de l'éducation. Sa chronique portera sur les événements courants qui touchent de façon particulière la communauté franco-manitobaine, ainsi que sur des sujets divers.

André-Yves Rompré
rédacteur en chef

Éditorial

Une prise de conscience face au viol

La section française de l'Office national du film à Winnipeg vient de recevoir, avant sa sortie sur le marché de l'Est, une copie d'un film, une pièce unique, qui traite d'un sujet encore très tabou chez plusieurs, le viol de la femme.

•

"Mourir à tue-tête", une réalisation d'Anne Claire Poirier, fera beaucoup parler de lui. Ce film présente, dans ses plus troublants et percutants effets, l'acte du viol d'une femme par un homme. Plus que cela encore, le film saisit les spectateurs en projetant des images qui tendent de démontrer que "les hommes ont toujours violé les femmes".

C'est à voir. Avec intelligence. Avec sensibilité. Avec ouverture d'esprit. Avec compréhension. Parce que les images de ce film osent montrer, sans détour, toutes les facettes d'un sujet que la société a trop longtemps écarté sous mille prétextes.

"Mourir à tue-tête", c'est d'abord l'histoire d'une jeune infirmière qui, à sa sortie de travail, se fait accoster, arme à la gorge, par un agresseur qui l'entraîne dans un camion et procède à l'acte que l'on sait dans des circonstances de violence inouie. Outre cela, il y a tout un procès de la société qui juge, condamne et donne la mort psychologique à la femme violée.

Dans l'agresseur, on reconnaît un homme faconné par un milieu humain et social qui n'a rien d'étranger à beaucoup de citoyens. Dans la femme violée, on voit se forger l'humiliation, la honte et la peur laissée par les traces d'un acte d'agression. Cet acte, le viol, la réalisatrice du film le qualifie de "rien d'autre qu'un crime politique de domination qui passe par le crime sexuel."

Le film invite certes à la prise de conscience. Il met en relief l'ignominie des lois qui régissent ce crime et qui servent bien plus à culpabiliser la femme violée qu'à enrayer la motivation au crime chez les coupables potentiels, les hommes.

•

Il est aussi question, dans de très bonnes séquences du film, du viol commis contre des enfants. Qu'arrive-t-il à une petite fille de dix ans qui est violée par un oncle ou par un père sans scrupule? Toute sa vie, affirme d'une façon saisissante le film, cet enfant sera traqué par la peur, après avoir subi l'assaut de l'humiliation, de la honte et de la domination.

•

A Winnipeg, les données fournies par le Centre de viol indiquent qu'il y a -officiellement- quelque 90 viols annuellement sur le territoire de la communauté urbaine. Les spécialistes de la question affirment qu'un viol sur vingt seulement est déclaré à la police. Ce qui veut dire près de 2000 par an, environ... Ou cinq par jour ici, chez nous. Il y a de quoi commencer à repenser notre attitude face à ce terrible problème et à revoir une partie de l'éducation que l'on reçoit.

Les bureaux de l'Office national du film à Winnipeg sont disposés à recevoir les demandes des groupes qui désirent assister à une projection du film. Il suffit de téléphoner au 949-3194.

André-Yves Rompré

lettres à LA LIBERTÉ

"Soleil et Compagnie", un spectacle apprécié

La Liberté
Saint-Boniface, Manitoba

M. le rédacteur,

Ayant eu le plaisir d'assister au spectacle présenté par "Soleil et Compagnie" au gymnase de l'école Lavallée, mercredi soir dernier, et je désire offrir mes félicitations les plus sincères à tous les jeunes qui font partie de ce groupe musical.

Parents et amis vinrent très nombreux à cette agréable soirée afin d'applaudir leur bel effort. Il y en avait pour tous les goûts - du folklore au disco - et le tout fut un véritable succès!

Je tiens à remercier tout spécialement, MM. Ron Lamoureux, directeur artistique du groupe et Jean-Paul Bergeron, directeur technique, pour l'intérêt qu'ils démontrent envers nos jeunes. Ils gagnent leur confiance et les encouragent dans des activités saines qui leur donnent la chance de faire valoir leurs talents tout en aidant à promouvoir leur culture.

Je suis certaine que les jeunes apprécient leur dévouement et leur en sont reconnaissants.

Encore une fois un gros "merci" à tous les participants et organisateurs du groupe "Soleil et Compagnie".

Bien à vous,

Louise Moiny
Saint-Vital
le 30 mai 1979

Continuez votre croisade

Lettre à La Liberté
Case Postale 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Chers amis,

Je ne prétends pas par cette lettre pouvoir remercier suffisamment M. Georges Forest pour son courage, sa persévérance et sa détermination, qui lui ont permis de donner à tous les Canadiens français du Manitoba la chance devant les tribunaux de se voir redonner une partie des droits qu'ils avaient perdus.

Cependant, c'est du fond du coeur que je dois dire "MERCI"; vous êtes sur la bonne route; continuez votre croisade (qui est notre croisade à tous), car la route de l'incompréhension est longue....

Espérant que ce mot d'encouragement vous aidera à aller jusqu'au bout,

Bien amicalement

Gabriel Goupil
Thompson, Manitoba
le 8 mai 1979

Heure de tombée pour les annonces commerciales: vendredi 15 h

Lettres à La Liberté

La Liberté se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à La Liberté" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à La Liberté, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MWNA et des Hebdos régionaux, et de l'association de la presse francophone hors Québec.

Rédacteur en chef: André-Yves Rompré
Journaliste: Marcelle Trépanier
Journaliste coopérant: Bernard Bocquel
Publicitaire et secrétaire administratif: Claude Gagné
Composition typographique: Diane Gagnon, Lorraine Sabo
Correction d'épreuves: Claudette Journé
Montage: Normand Vermette
Secrétariat: Régina Leclerc, Odette Guyot

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

La chronique de Raymond HÉBERT

L'aménagement du nord de Saint-Boniface: revitalisation ou déclin?



Jeudi dernier, le 31 mai, avait lieu une "Journée d'accueil du voisinage" dans le nord de Saint-Boniface. Cette journée avait pour but, entre autres, de sensibiliser la population de ce quartier aux plans qui sont en voie d'élaboration pour l'aménagement du terrain connu sous le nom de "Market Gardens".

La situation est la suivante. Il existe, à l'est du quartier nord de Saint-Boniface, un terrain de 23 acres qui était jusqu'à cette année sous culture. Ce terrain est en voie d'être acquis par la compagnie Qualico, firme se spécialisant dans le développement de subdivisions urbaines. Il fut révélé jeudi soir que Qualico a maintenant fait des représentations auprès de la ville de Winnipeg pour modifier le règlement de zônage sur ce terrain et y construire jusqu'à 350 unités sur cet emplacement.

Ce plan d'aménagement, comme d'ailleurs l'ensemble du plan d'aménagement du nord de Saint-Boniface (N.I.P. - Neighbourhood Improvement Program) a d'énormes implications pour le quartier nord de Saint-Boniface comme nous l'avons connu jusqu'à maintenant. La première question qui se pose est la plus évidente: qui occupera ces unités? En effet, le caractère historique et culturel de Saint-Boniface repose sur un équilibre démographique très délicat. Le quartier est majoritairement francophone, et ce depuis toujours; c'est le seul quartier de ce genre, à l'intérieur d'un centre urbain, dans tout l'Ouest canadien. Le nombre de personnes y parlant le français au foyer est resté constant entre les recensements de 1961 et 1971, à plus de 60%.

Il y a une population anglophone, c'est sûr, mais en grande partie cette population a elle-même des racines historiques dans le quartier, ce qui fait qu'anglophones et francophones se côtoient sans problèmes, et que les francophones maintiennent leurs propres institutions dans une atmosphère généralement détendue et amicale.

Un développement majeur du genre proposé par Qualico aura sûrement un impact sur l'équilibre démographique et linguistique du quartier. Jeudi, plusieurs résidants ont posé des questions spécifiques aux représentants de Qualico; plusieurs d'entre eux s'inquiètent, et avec raison. Il était évident l'autre soir que le Comité de Résidants du Quartier Saint-Boniface Nord est dynamique et intéressé à son avenir.

Essentiellement, Qualico présente deux "solutions" au problème du développement de "Market Gardens"; chaque "solution" implique la construction de 300 à 350 unités. La première serait plus "verticale", en ce sens qu'il y aurait deux blocs-appartements de huit étages chacun contenant au-delà de 75 unités chacun, et six groupements de maisons - appartements de trois étages contenant au total plus de 150 unités. La deuxième "solution", et c'est peut-être la plus attrayante physiquement, impliquerait la construction de 30 groupements ou blocs de maisons-appartements de trois étages, chaque bloc contenant 12 unités. Les deux "solutions" viseraient une clientèle à revenu moyen, puisque les loyers se situeraient entre $250.00 et $350.00 par mois. Dans les plans tels qu'envisagés présentement, les unités ne seraient pas à vendre.

La population, et surtout la population locale impliquée, se doit de réagir à ces plans, car il ne s'agit, selon les porte-parole de Qualico, que d'un plan initial. La firme serait prête à considérer d'autres options, tels par exemple la construction d'unités à loyer modique pour personnes âgées ou même une coopérative d'habitation; il semble, à l'heure actuelle, exister une possibilité réelle d'influencer substantiellement le plan d'aménagement. Cependant, Qualico espère obtenir toutes les autorisations nécessaires du gouvernement civique afin de pouvoir débuter les travaux en 1980. Les citoyens ont donc le temps de réagir, par l'entreprise sans doute du Comité de Résidants, soit auprès de Qualico, soit auprès de la ville de Winnipeg. Il est à espérer également que cette question sera débattue publiquement par les candidats au poste de représentant du Quartier Taché au conseil de la ville de Winnipeg.

Saint-Boniface Nord

Qu'adviendra-t-il de "Qualico"?

Les membres du Comité de résidants de Saint-Boniface Nord ont discuté, généralement avec beaucoup d'humour, les plans préliminaires de la compagnie Qualico, présentés pour la première fois au public. En fait, l'objectif premier de la réunion n'était pas de savoir si le groupe de résidants voulait ou non du projet de Qualico, mais simplement d'étudier les plans proposés et leurs implications.

par Marcelle Trépanier

D'abord, il semble que la compagnie ne puisse envisager de construire des maisons unifamiliales sur le terrain de 23 acres dont elle détient une option d'achat, car le terrain trop meuble en cet endroit ne le permettrait pas. Des édifices en hauteur requièrent des fondations spéciales, directement appuyées sur le roc, pour soutenir efficacement les masses représentées par les édifices à logements multiples. Ce type de fondations ne permet pas à un petit propriétaire de maison unifamiliale d'absorber seul les coûts représentés par de telles fondations. C'est donc là une des raisons principales qui ont motivé le choix de structures telles que des édifices en hauteur, par la compagnie Qualico.

Les citoyens présents à la réunion ont cependant eu maintes difficultés à savoir quel genre de logements seraient offerts par Qualico. Les résidants de Saint-Boniface Nord auraient souhaité pouvoir devenir acquéreurs de certaines portions du terrain, ce qui ne sera pas possible semble-t-il. Ils devront donc louer un appartement, supposément conçu pour une famille à revenu moyen.

Après avoir insisté auprès des représentants de Qualico, les membres du Comité de résidants ont pu obtenir une définition sommaire de ce que cela représenterait en concret. Les appartements auraient une ou deux chambres à coucher et coûteraient mensuellement entre $250.00 et $350.00. Cette définition ressemble cependant davantage à celle d'un célibataire à revenu confortable qu'à celle d'un père de famille à revenu "moyen".

Suite à la page suivante



Les représentants de la compagnie Qualico ont soumis, pour la première fois, leur projet d'habitations à logements multiples au Comité des résidants de Saint-Boniface Nord.

Saint-Boniface Nord

Suite de la page 3

Avec des appartements de seulement deux chambres à coucher il est peu probable que les familles s'installent dans ces appartements. Donc, la population étudiante des écoles voisines risque de subir les contrecoups d'une telle décision. Peut-être pas tant l'école Taché que l'école Provencher. Il semble qu'à l'école Taché le taux d'élèves inscrits demeurera assez stable pour les prochaines années; c'est donc à l'école Provencher qu'aurait bénificié l'apport de plusieurs familles.

Une inquiétude

Le fait de louer des appartements où peu de familles sont susceptibles de s'établir inquiète aussi les résidants de Saint-Boniface Nord pour qui ce type de logements loués implique, presque à coup sûr, une non-stabilité de la communauté. Les locataires changeraient, les gens se connaîtraient moins et auraient peu de possibilités de faire des projets ensemble pour améliorer leur vie communautaire.

Le sort n'est toutefois pas encore jeté pour le Comité des résidants. Une enquête, semblable à celle déjà faite en 1976, sera probablement effectuée cet été auprès de la population de Saint-Boniface Nord pour qu'elle puisse se prononcer sur le projet de Qualico. De toute manière, la compagnie Qualico doit revenir devant la population avant la construction pour lui soumettre son projet définitif.

Ne se considérant pas pour battus, les citoyens envisageraient de faire acheter le terrain par la ville, grâce au budget des parcs, et trouveraient ensuite le financement pour la construction sur le marché privé. Un pont piétonnier a déjà été construit au bout de la rue Notre-Dame. Les citoyens considèrent donc qu'un projet de parc se prêterait très bien au secteur et aux besoins de la population. L'important pour eux est surtout de ne pas voir la communauté, principalement celle francophone, se disperser et aussi de trouver un terrain de jeux pour les enfants qui utilisent présentement la rue.

Les prochains débats sur la question sont à suivre, car le comité des résidants de Saint-Boniface Nord compte bien demeurer actif et aux aguets.

Nouveau chapitre du Festival du Voyageur

Le Festival du Voyageur pourrait recevoir une subvention de $40,000 de la province du Manitoba, si un montant d'argent identique peut être réuni par les responsables de la fête d'hiver. Son directeur général, M. Gérald Turenne, a déclaré qu'il ne disposait encore d'aucun autre détail. Une réunion du conseil d'administration du Festival est prévue pour le 12 juin. D'ici cette date, M. Turenne a émis l'espoir que les propositions financières du Fédéral seront connues.



M. Gérald Turenne

La subvention de $40,000 du ministère des affaires culturelles et du tourisme comprend la subvention annuelle habituelle de $15,000 et un montant supplémentaire de $25,000, destiné à réduire le déficit du Festival du Voyageur. On est loin des demandes faites par les responsables du Festival au début d'avril, qui exigeaient $97,000 de la part du Fédéral et du Provincial.

À l'heure actuelle, personne ne semble envisager qu'une 11e édition du Festival ne puisse pas avoir lieu, mais par manque d'argent, il faudra bien que les responsables "définissent des priorités", comme l'a indiqué Gérald Turenne.



Guides du Canada
Guides Catholiques du Canada

Diocèse de Saint-Boniface (237-6217)

AVIS DE CONVOCATION

Le 13 juin 1979, à 20 h 00, les Guides Catholiques du Canada - Diocèse de Saint-Boniface, tiendront leur réunion annuelle afin d'élire un nouveau Bureau Diocésain.

Cette rencontre aura lieu à 66, rue Moore à Saint-Vital (Maison provinciale des Filles de la Croix).

Vous êtes tous bienvenus!

ORDRE DU JOUR

19 h 45
Inscription

20 h 00
Lecture de l'AVIS DE CONVOCATION
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL de la réunion annuelle du 19 juin 1978.

Rapport annuel:

a) Compte-rendu de l'année 1978-1979 (Administration)
- Etats financiers
- Statistiques
- Questions-réponses
- Adoption

b) Compte-rendu de l'année 1978-1979 (Animation)
- Rapport d'activités 1978-1979
- Plan d'action 1979-1980
- Questions-réponses
- Adoption

PROCÉDURES D'ÉLECTION

ÉLECTION (Commissaire Diocésaine et 4 représentantes-cheftaines)
Présentation du nouveau Bureau Diocésain
Reconnaissance de services accomplis
Café-rencontre

QUARTIER TACHÉ

Guy Savoie entre dans la course

À l'heure où nous mettons sous presse, quatre candidats ont officiellement fait acte de candidature dans l'élection partielle du quartier Taché qui se tiendra le 20 juin pour remplacer M. Robert Bockstael, élu, le 22 mai, député libéral du comté de Saint-Boniface. A date, le candidat le plus connu est sans conteste M. Guy Savoie, un homme d'affaires Franco-Manitobain de Saint-Boniface qui se présente sous l'étiquette ICEC.

par Bernard Bocquel

Guy Savoie, 45 ans, se déclare capable de servir la population du quartier Taché. "Je me suis déjà dévoué dans la communauté. Et je m'engage, si je suis élu conseiller, à travailler pour les gens." Son rôle de conseiller, le propriétaire des salons de coiffure "Chez Michelle", le voit surtout comme celui d'un porte-parole de la population. "Pour moi, être conseiller, c'est prendre l'avis des gens, assurer leur représentation au conseil et, bien sûr, administrer les affaires de la ville."

L'ancien président, pour trois années consécutives, du Festival du Voyageur n'a pas encore un programme bien défini à proposer aux électeurs du quartier. Mais qu'à cela ne tienne, il affirme être prêt à s'engager formellement sur des questions que pourraient soulever la population avant le 20 juin. Guy Savoie pense aussi "qu'il n'y a pas de questions importantes au niveau du quartier présentement". -Il y a pourtant fort à parier que certains résidants du quartier-nord de Saint-Boniface ne partagent pas entièrement son opinion. (Voir les articles de Raymond Hébert et de Marcelle Trépanier dans ce numéro).-

M. Savoie, comme M. Robert Bockstael, va se présenter sous la bannière "Independent Citizen Election Committee". Il précise toutefois qu'il s'est ménagé une certaine marge de manoeuvre, surtout pour ce qui concerne la question francophone. "Il ne s'agit pas d'être fanatique au niveau du bilinguisme. Mais il faut que la Loi de la ville de Winnipeg soit respectée dans ce domaine. Il faudra donc se montrer clairvoyant et agir plutôt que de devoir réagir."

L'ancien trésorier -c'était en 1975- du Club de La Vérendrye, avait quitté Saint-Boniface en 1954 pour entrer dans la Gendarmerie royale, qu'il a laissée huit années après. Avant de revenir en 1973 à Saint-Boniface, il est resté, en qualité d'homme d'affaires, une douzaine d'années à Brandon. Aujourd'hui, Guy Savoie est membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Saint-Boniface, membre de la "Convention and Tourist Association of Winnipeg" et enfin membre du Conseil consultatif du multiculturalisme. Par ailleurs, il est titulaire d'un certificat en administration financière de l'université du Manitoba.

Les trois autres concurrents -à date- de M. Savoie sont Cynthia Fletcher, du "Democratic Reform Party"; Gerrard Farrell et Nick Jones.



M. Guy Savoie, candidat pour l'élection partielle du quartier Taché.

Six projets "Nouveaux horizons" au Manitoba

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social contribuera financièrement à six projets "Nouveaux horizons" au Manitoba. Ces fonds, d'un montant total de $51,140.00, permettront à six groupes de personnes âgées d'entreprendre diverses activités destinées aux retraités. Plus de 6,000 personnes sont concernées par cette décision. L'aide gouvernementale servira dans la plupart des cas à rénover et équiper les salles de loisirs de ces groupes. Quelques clubs d'âge d'or prévoient organiser diverses activités récréatives grâce à ces contributions monétaires.

SAINT-BONIFACE/NORWOOD

Une centaine d'emplois d'été disponibles pour les étudiants du secondaire

La Chambre de commerce de Saint-Boniface, en collaboration avec le ministère fédéral d'Emploi et Immigration, lance à nouveau cette année son "Programme de prospection du marché du travail par les étudiants" (PPMTE).

par Marcelle Trépanier

Ce programme a pour but de permettre à une centaine d'étudiants de la région, de niveau secondaire, qui ont des difficultés d'adaptation à l'école, de se trouver un emploi d'été. Ces emplois visent à offrir à l'élève la possibilité de réajuster ses plans d'étude en établissant un contact avec le marché du travail.

La Chambre de commerce de Saint-Boniface parraine le programme avec les responsables des services d'orientation de huit écoles secondaires de la région Saint-Boniface/Norwood. Le rôle de la Chambre de commerce consiste à approcher les employeurs et s'assurer que les étudiants choisis remplissent les critères de sélection.

A l'origine, ce programme a été conçu pour venir en aide aux étudiants qui désirent abandonner les études par manque d'intérêt ou pour cause d'échecs répétés dans leur rendement académique. Plutôt que de laisser ces jeunes se chercher un emploi dans un contexte où le taux de chômage est élevé, le PPMTE donne l'occasion à ces jeunes gens de s'initier au milieu du travail en cherchant pour eux un emploi d'été. On pourrait comparer ces emplois d'été à un stage pratique pour lequel l'étudiant recevrait une rémunération.

L'employeur initie le jeune à un métier ou à un travail spécialisé. Une fois la période estivale terminée, le jeune retourne aux études en choisissant les cours en rapport avec le métier qu'on lui a appris. Il peut aussi choisir carrément d'entrer dans une école de métiers.

A la fin de leurs études, les finissants pourront alors se trouver plus facilement des emplois de journaliers ou travailleurs semi-spécialisés qui ne leur auraient pas été offerts s'ils n'avaient pas été suffisamment instruits.

L'employeur ne donne pas ce stage gratuitement, c'est évident. Celui-ci reçoit une subvention salariale, du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, équivalent $1.75 de l'heure (jusqu'à concurrence de $630.) pour chaque étudiant embauché dans le cadre d'un projet d'été. Les projets, d'une durée de six à neuf semaines, se dérouleront pendant les mois de juin, juillet et août. Selon les indications du ministère de l'Emploi, "ces subventions salariales visent à compenser les dépenses occasionnées par la formation et la supervision de ces employés".

Environ 90 pour cent des emplois disponibles pour les étudiants de la région Saint-Boniface/Norwood viennent de l'entreprise privée. Les étudiants pourront travailler dans les collèges, ou les hôpitaux pour l'entretien du terrain ou de la bâtisse. D'autres trouveront des emplois d'assistant-chauffeur de camion, de vendeur dans les magasins; ils pourront aussi trouver à se placer dans un garage ou dans des abattoirs.

Concert au C.S.S.B. le 14 juin

Les élèves du Collège secondaire de Saint-Boniface, participant au programme de musique instrumentale intitulé "Fanfare", présenteront un dernier concert pour la présente année, le jeudi 14 juin à 20 heures au gymnase du Collège (196, avenue de la Cathédrale). Les vingt-deux élèves inscrits au cours ont déjà donné deux concerts dans les écoles cette année et un autre à l'occasion de Noël. L'entrée est gratuite et toute la population est invitée à y assister.

AVIS PUBLIC

A compter du 19 juin 1978, le numéro de téléphone des divers ministères fédéraux, à Winnipeg, commençait par les trois chiffres 949 au lieu de 985. Les quatre derniers chiffres restaient tels quels. Le numéro 985-XXXX devenait 949-XXXX.

Par exemple, il faut composer 949-4391 (au lieu de 985-4391) pour rejoindre le ministère des communications.



Gouvernement du Canada
Ministère des Communications

PAULINE JULIEN

Les soucis d'une "femme de paroles"

La chanteuse québécoise Pauline Julien était de passage au Centre culturel franco-manitobain la semaine dernière pour participer à l'enregistrement d'une émission-réseau de CBC dont, soit dit en passant, les animateurs vedettes seront les Franco-Manitobains "Gerry et Ziz".

par André-Yves Rompré

Pauline Julien, la chanteuse québécoise que l'on dit "engagée", est vedette, féministe, professionnelle.

Il suffit de l'observer en répétition pour se rendre compte jusqu'à quel point la vedette peut devenir minutieuse, exigeante, voire très soucieuse, -très très soucieuse- de l'image qu'elle projette à l'écran. Assistée d'une "conseillère en image" qui, l'oeil attentif sur un moniteur en place à la répétition des chansons, veille à ce que chaque geste, chaque mouvement, chaque expression de "la" vedette Pauline Julien soit impeccable.

Il y a maintenant deux ans que Pauline Julien est devenue la première "star" de la chanson québécoise à être suivie -constamment- d'une "conseillère en image". Déclin oblige (peut-être) puisque même si Madame Julien refuse de dévoiler son âge -("Moé, j'te d'mande pas l'tien, pourquoi est-ce que tu veux me d'mander l'mien?")- force est de se rendre compte que Julien a passé, depuis des lunes, le cap de ses vingt ans. L'idée de se munir d'une faiseuse -d'image- publique lui a été inspirée par -tenez-vous bien- la belle italienne Sophia Loren, "l'une des plus belles femmes au monde", affirme Pauline Julien. "Des amis l'ont vue travailler à Montréal, assistée d'une conseillère d'image. J'ai trouvé l'idée très pratique pour moi qui, auparavant, devait constamment veiller à ce que les prises de caméra et les éclairages ne me désavantagent pas. Depuis que Brigitte Sauriol est avec moi, c'est elle qui voit à tout cela."

Pauline Julien est une interprète que tous ont plus ou moins écoutée à un moment donné. Elle s'est souvent fait remarquer, au cours de ses quelque vingt-cinq ans de carrière, par des prises de position non équivoques, particulièrement en ce qui a trait à la situation politique québécoise et plus récemment à la condition des femmes. Son dernier spectacle "Femmes de paroles" est d'ailleurs là pour confirmer ces engagements.

Pauline Julien, engagée? -"C'est ridicule de me qualifier d'engagée", affirme-t-elle. "C'est vous-autres, pointe-t-elle d'un doigt accusateur, qui m'avez construit cette image-là. "J'ai posé des gestes en certains occasions; tout le temps pour décrier des injustices, pour m'élever contre des situations que je croyais inacceptables. Que ce soit du point de vue des québécois ou des québécoises, j'ai toujours décrié les injustices. N'importe qui l'aurait fait, avec un peu de couilles. Je ne suis pas politiquement engagée pour cela."

Et elle enchaîne, de plus belle: "J'ai refusé de chanter devant la Reine Elisabeth quand Trudeau me l'a demandé; ce n'est pas faire de la politique que de faire cela, c'est d'être conscient de ce qu'on est. Au contraire, si j'avais accepté de chanter devant la reine, là j'en aurais fait de la politique au profit de Trudeau. Par contre, si les Canadiens m'invitent à chanter pour eux, je n'hésite pas à le faire, mais pas devant les politiciens fédéralistes qui veulent se faire du capital politique."

Pauline Julien avoue être venue plusieurs fois en milieu minoritaire. Pour elle, l'accession du Québec au rang de pays n'en serait que plus bénéfique pour les minorités francophones des provinces canadiennes. "C'est un préjugé de penser le contraire. Si le Québec se donne un pays, enfin ces minorités francophones pourront discuter, négocier. Cela fait deux cent ans que les francophones ont des pertes de pouvoir et de privilèges, ce qui fait qu'avec un pays auquel tous pourront se rattacher, cela ne fera que de créer des liens plus forts."

Côté carrière, Pauline Julien indique qu'elle a passé plusieurs mois en Europe au cours des deux dernières années. La réception là-bas a été bonne, unanime. Après son spectacle "Femmes de paroles" qu'elle termine, elle a l'intention de marquer un temps d'arrêt pour se ressourcer. Elle dit vouloir passer plusieurs mois à faire le plein pour pouvoir "recommencer à zéro" et monter éventuellement un tout nouveau "show". C'est comme un "bonhomme qui vient d'écrire un livre. Il faut que j'en fasse un autre".

Ce spectacle, c'est en Europe que Pauline Julien le présentera en premier. Puis elle viendra le jouer devant son plublic d'ici, "une fois bien rodé".

Les politiques culturelles du Manitoba en révision

Un groupe de volontaires a été formé pour réviser les politiques culturelles du gouvernement du Manitoba, a annoncé le ministre du Tourisme et des Affaires culturelles, Mme Norma Price.

Cette révision, proposée dans le rapport du groupe de travail sur l'organisation gouvernementale et l'économie. La recommandation suggère en premier lieu un plan de développement concernant l'attribution des subventions gouvernementales, impliquant un programme de planification financière s'étendant sur cinq ans. En second lieu, il est proposé le développement, par le ministère des Affaires culturelles, d'un guide indiquant la marche à suivre pour obtenir une assistance financière du gouvernement.

Des subventions au développement culturel

Le ministère provincial du Tourisme et des Affaires culturelles a accordé plus de $3,633,600. de subventions à sept groupes culturels importants du Manitoba. Ces subventions doivent servir à couvrir les frais d'opération pour la présente année fiscale.

Le "Manitoba Arts Council" a reçu plus du tiers du revenu net de la "Western-lottery". Le "Manitoba Arts Council" a été établi en 1969 pour promouvoir l'étude, la production et le perfectionnement des arts du Manitoba tout en venant en aide à d'autres organismes aux objectifs similaires.

Parmi les autres agents de développement culturel à avoir reçu une subvention, notons la Galerie d'art de Winnipeg et le Musée de l'homme et de la nature.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JAMES HISLOP SCOTT, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, commis, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 6 juillet 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 28e jour de mai 1979.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

CAMP D'ÉTÉ '79 À SAINT-MALO

Pour une formation dans les activités de Plein Air, jeux, travail d'équipe dans la culture canadienne française, voici une occasion idéale pour les jeunes. Cette année le **Conseil Jeunesse Provincial** met sur pied quatre camps d'été pour quatre groupes d'âge.

8 à 10 ans -	du 9 au 16 juillet
11 et 12 ans-	du 23 au 30 juillet
13 et 14 ans-	du 6 au 13 août
15 à 17 ans-	du 20 au 27 août

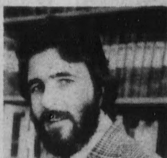
Les trois premiers camps auront lieu sur le local scout à Saint-Malo (10 km au sud du parc provincial) et le quatrième à Nelson Lake qui est à 11 km au sud du West Hawk Lake. Le coût est de $35.00.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS communiquer avec: LOUIS PAQUIN TÉL.: 247-8947

Il y aura une limite de candidatures, donc l'inscription immédiate assurerait votre participation.

AUX ÉLECTEURS, DE LA PART DU PARTI NÉO-DEMOCRATE DE PROVENCHER ET RICHARD GREENAWAY:

UN SINCÈRE REMERCIEMENT à chacun de vous tous qui nous avez aidés et avez voté pour nous au jour de l'élection.



Le vote populaire a augmenté en notre faveur, soit de **20% à 26%**, et nous sommes passés de la troisième à la seconde place. Tous ensemble nous avons posé la base de meilleurs résultats encore pour l'avenir, si bien qu'il est maintenant possible d'espérer ce siège à la prochaine fois. **Avec votre aide et votre appui nous le pourrons, pour l'avantage de tous.**

LE PARTI NÉO-DEMOCRATE DE PROVENCHER, BOÎTE 69, PINAWA, MAN.
TÉL.: 753-2440.



La fédération provinciale des comités de parents

Voilà une autre année qui s'acchève. La fédération n'est pas restée inactive. Nous avons travaillé avec plusieurs comités de parents: Saint-Georges, Saint-Boniface, La Broquerie, etc... De nouveaux comités de parents se sont affiliés officiellement à la Fédération, d'autres se proposent de le faire. J'ai l'impression que la fédération est de mieux en mieux acceptée. Je dois dire que ça me fait bien plaisir. C'est ainsi qu'on bâtit, qu'on devient fort... ensemble!

La fédération a continué son travail sur plusieurs fronts: la communication avec les comités de parents, des représentations pour l'acte scolaire, des rencontres avec les autres présidents pour unifier nos efforts, deux rencontres avec le ministre de l'éducation, Keith Cosens, une avec le premier ministre, M. Sterling Lyon, notre travail sur le comité du plan d'ensemble, le colloque de la Fédération, celui des Educateurs Franco-Manitobains, etc...

Nous travaillons actuellement sur la formation possible d'une commission nationale des comités de parents francophones, une initiative de l'Association de langue française, l'ACELF.

Et ça s'annonce bien pour notre subvention pour cette année fiscale. Espérons que notre nouveau gouvernement fédéral saura comprendre notre besoin.

Pour commencer, il y a Saint-Georges, où nos efforts se sont révélés finalement vains puisque le gouvernement n'a pas daigné consentir des dépenses nécessaires à la restauration de l'école Saint-Georges. Notre impression est qu'il va bien falloir en prendre notre parti et maintenant assurer les meilleures conditions possibles dans Powerview School.

Il demeure que cet échec démontre le besoin d'un mécanisme d'appel au ministère de l'éducation en cas de conflit!

Et nous essuyons un recul net quant à l'acte scolaire!

UN RECUL NET

Oui, malheureusement, c'est un recul net que nous avons essuyé aux mains de notre gouvernement actuel avec son réaménagement de l'acte scolaire! Et pourtant, tout avait bien commencé! Le premier ministre, M. Sterling Lyon, vient de déclarer à la réunion annuelle de la S.F.M. qu'il favorisait le bilinguisme, mais qu'il fallait plutôt dépenser l'argent pour l'éducation des jeunes. D'accord!

Et un peu plus tard, il nous a invité, ainsi que plusieurs autres organismes représentant la population, à nous prononcer sur les points qui nous intéressent, à l'occasion d'une refonte de l'acte scolaire.

On écrit alors à tous les comités de parents, on accumule vos réponses, on en fait l'étude, on vous consulte sur les résultats. La FPCP et les autres organismes franco-manitobains, nous nous présentons alors devant le ministre de l'éducation avec vos demandes:

- une définition plus claire de ce qu'est une école française, une école à immersion; le transport fourni pour assurer un accès à l'école française ou à l'immersion, égal à l'école anglaise; un droit d'appel en cas de conflit.

Le ministre, très gentil, discute avec nous, et plus tard on rediscute. Enfin, on rencontre le premier ministre lui-même. Même scénario!... une discussion franche sur notre présentation, ses hésitations devant une réaction possible des autres; mais il nous assure prendre tout en note, et se montre ouvert et favorable.

Eh bien, qu'avons-nous maintenant? Un nouvel acte scolaire qui ne répond à aucune de nos demandes, même où il n'y avait pas vraiment matière à controverse, ni tellement matière à augmenter les dépenses. Piètre performance venant d'un gouvernement qui se dit si favorable à nos aspirations...



Roger Dubois, président

Et bientôt il y aura la question du sous-ministre adjoint. On nous a consultés encore. On nous demande de nous exprimer, mais on n'accuse même pas réception de nos lettres!

Et disons-le franchement, les rumeurs au sujet du choix possible ne nous disent rien qui vaille! Plus simplement, "ça regarde mal"...

Nous ne sommes pas contents!

Un comité de parents pour chaque école française de la province

À l'occasion du dévoilement de son programme-cadre, le Bureau de l'éducation française recommandait que l'on forme un comité de parents pour chaque école française de la province. De plus, l'Association canadienne d'éducation de langue française, l'ACELF, initiait récemment la formation d'une "Commission Nationale des Parents" (reportage dans La Liberté, édition du 31 mai). Ces événements, et bien d'autres, suffiront-ils pour démontrer aux parents franco-manitobains que le sort de l'école française est étroitement relié à la qualité de leur participation à l'éducation de leurs enfants?

En effet, au Manitoba, on sait que d'après la loi 113, il est absolument nécessaire d'avoir l'assentiment des parents pour la formation de l'école française; on sait aussi qu'à ce point le travail du parent ne fait que commencer.

De nos jours, maintenir une ambiance française au foyer semble devenir un défi. Les parents devront tenir bon, car l'école à elle seule ne pourra réussir à enrayer l'assimilation.

Les parents et l'école devront poursuivre les mêmes grandes orientations sinon le foyer viendra défaire ce que l'école essaie de réaliser.

En plus de l'effort au foyer, les parents doivent aussi collaborer étroitement au travail qui se fait à l'école. À cet effet, l'école doit ouvrir ses portes aux parents en planifiant avec ceux-ci le genre de participation qui puisse répondre le mieux aux besoins du milieu.

De plus en plus, au niveau des écoles françaises, on réalise que la formule du "comité de parents" semble être le meilleur moyen pour faciliter cette collaboration des parents. En général, les écoles qui ont su profiter des ressources nombreuses qu'offre un comité de parents efficace sont celles qui démontrent l'équilibre le plus harmonieux entre elles et leur communauté.

Pierre Laurencelle, directeur général

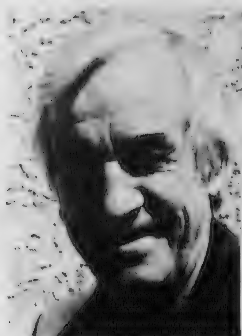
Le conseil d'administration de la FPCP


Roger Dubois, président


Denis Chénier, vice-président


Charles Lemay


Laurent Bisson


Joseph Boucher


Georges Bolly


Doris Hogues


Elaine Brodeur


Victor Dumesnil


Pierre Laurencelle


Louise Trudel, assistante


Laurette Musso, secrétaire

RAPPORT DES ACTIVITÉS

Durant la première moitié de l'année nous avons initié une consultation auprès des parents au sujet de la révision promise de l'acte scolaire. Les comités n'ont pas tous répondu au questionnaire, mais ceux qui l'ont fait abondaient dans le même sens: que même si l'acte dit que l'enseignement dans les deux langues est permis d'une façon égale, cela ne se traduit pas dans la réalité. L'histoire récente de "crise après crise" en témoigne. Le résultat de la consultation révélait aussi que nous devons souvent faire face à des problèmes de transport pour recevoir une éducation française surtout en milieu urbain, ou si nous sommes résidants d'une division qui n'offre pas de programmation française.

Nous étions prêts, ayant en main les résultats du sondage auprès des parents, à répondre à l'appel de M. Cosens, ministre de l'éducation de la province du Manitoba. Il invitait le comité des présidents des organismes intéressés à l'éducation à se prononcer sur la section 258 de l'acte scolaire. À la première rencontre, on nous présenta les propositions de changements à l'acte, par le Bureau de l'éducation française. Nous avons demandé et obtenu une réunion pour faire connaître nos réactions vis-à-vis de ces propositions. Tous ont appuyé à l'unanimité les recommandations du B.E.F.: une définition de l'école française, de l'école immersion et de l'école anglaise; des modifications aux règlements en ce qui concerne le transport afin de permettre à tous un accès à l'éducation française; l'établissement d'un mécanisme d'appel lorsque des conflits se développent et doivent être réglés.

Nous savons maintenant que malgré ces instances nous n'avons pas obtenu les changements que les Franco-Manitobains demandaient. Nous en arrivons même à la conclusion que nous avons subi un recul surtout au niveau de notre représentativité sur le "Language of Instruction Advisory Committee". De plus, ce n'est pas ce que nous avions demandé. Nous voulions l'établissement d'un comité qui aurait entendu les appels et qui aurait eu les pouvoirs nécessaires d'agir comme médiateurs et de faire des recommandations aux divisions scolaires impliquées. Ce conseil aurait pu aussi aviser le ministre en matière d'éducation française.

Le président de la F.P.C.P. s'est joint aux autres présidents d'organismes francophones qui se sont réunis à plusieurs reprises pour discuter de la rencontre qu'ils désiraient avoir avec le premier ministre du Manitoba, l'honorable Sterling Lyon. Cette réunion avait comme objectif de demander au gouvernement d'impliquer nos groupes dans le processus de sélection d'un nouveau sous-ministre adjoint au B.E.F. ainsi que de la nomination d'un nouveau président pour le Centre culturel franco-

DERNIÈRE ÉMISSION DE



mercredi à 19 h 00

Au nom de toute l'équipe, **Maurice Auger**, l'animateur, vous remercie pour l'attention et l'intérêt que vous avez manifestés pour cette émission.

Il espère que l'émission aura atteint ses buts:

- mieux approfondir les questions de l'actualité manitobaine et
- avoir fait ressortir ce qui n'avait pas toujours été dévoilé.

SOYEZ À SON DERNIER RENDEZ-VOUS



Maurice Auger

SOYEZ À SON DERNIER RENDEZ-VOUS

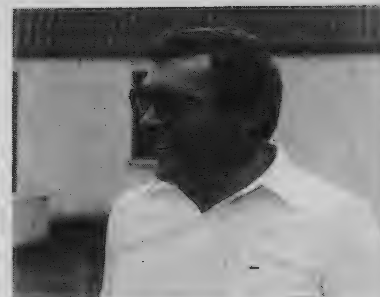
mercredi à 19 h 00.

DE RETOUR... EN TANT QU'UN DES ANIMATEURS... DU "PREMIER QUART"

C'EST

MARCEL GAUTHIER qui vous invite à écouter **"LE PREMIER QUART"** entre 6 h et 7 h du lundi au vendredi.





... et bien sûr il ne faut pas oublier **NADINE HRYNEK** qui vous invite à écouter **"LE PREMIER QUART"** entre 7 h et 9 h 30 du lundi au vendredi.

CKSB - 1050

"PULSATION"
et
CATHERINE LARA

le lundi 11 juin dès
18 h 15

CATHERINE présentera son tout nouveau microsillon.

Ne manquez pas **"Pulsation"**, une réalisation de François Pilon.



SECOND REGARD

dimanche à 17 h 00



Au cours de cette dernière émission de la saison et pour faire suite à l'excellent documentaire sur l'enfance de Jean-Paul II, publié la semaine dernière, Gilles-Claude Thériault vous présentera un reportage sur le voyage du Pape en Pologne, son pays natal.

Veuillez noter que **ce voyage ne sera pas diffusé à la chaîne française de Radio-Canada.** Nous vous en donnerons un compte-rendu le samedi 16 juin à 19 h 00.

L'ENFANCE À VIVRE



mardi à 22 h 00

nous vous présenterons:

"Je trouverai un moyen",

version française du court métrage américain "I'll find a Way", qui a **remporté un Oscar à Hollywood en 1978.** Ce film a été réalisé par l'O.N.F.

Ce film raconte l'histoire d'une petite handicapée qui a décidé de conquérir sa place dans la société.

C'est à voir...

À NOTER....À NOTER....À NOTER....À NOTER
DÈS LA SEMAINE PROCHAINE COMMENCERA NOTRE PROGRAMMATION D'ÉTÉ....

LE SPORT À LA TÉLÉVISION
cette semaine

SAMEDI: la Journée du Baseball

à 13 h 15

Guy Ferron et Jean-Guy Roy commenteront le match présenté au réseau américain NBC

Jean-Pierre Roy



à 19 h 00

EXPOS de Montréal Vs REDS de Cincinnatti

cette rencontre retransmise en direct de Riverfront Stadium de Cincinnatti sera commentée par Guy Ferron

Guy Ferron



ET POUR RESTER DANS LE DOMAINE DU BASEBALL

Mercredi à 19 h 00

EXPOS de Montréal Vs BRAVES d'Atlanta

Match diffusé en direct du Stade Olympique de Montréal et également commenté par Guy Ferron

ET POUR VARIER....

Richard Garneau



-TENNIS ...à l'émission **SPORTHÈQUE** ...samedi à 17 h 00

Vous pourrez voir ou revoir le match qui a opposé l'an passé en finale à Wimbledon,

BJON BORG à JIMMY CONNORS

les commentaires de cette rencontre seront de Richard Garneau.

Claude Quenneville



- NATATION ET PLONGEONS à L'UNIVERS DES SPORTS... dimanche à 13 h 00

Reportage de Claude Quenneville et de Pierre Dufault sur les épreuves de la Coupe Canada, épreuves qui se sont récemment déroulées à Vancouver.

Pierre Dufault



AMATEURS DE SPORTS ... SOYEZ À VOS POSTES

EN DIRECT SUR VOS ECRANS CETTE SEMAINE CBWFT

SAMEDI

9 juin

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LE PETIT CASTOR
''La Marjolainette''.
9:30 LA CORDE RAIDE
10:00 ORZOWEI OU L'ENFANT DE LA FORÊT
10:30 LES HEROS DU SAMEDI
Tournoi provincial de tennis extérieur, chez les filles. Au Carrefour Laval
11:30 TÉLÉJEANS
Réal.: Henri Parizeau
12:00 CINEMA D'ICI
Les Independants
13:00 MYSTÈRES ET SECRETS DES PROFONDEURS SOUS-MARINES
''Le Paradis bleu
13:15 BASEBALL DU SAMEDI
Partie de la NBC
EN CAS DE PLUIE:
CINÉ-SOLEIL
Notre-Dame de Paris. Drame réalisé par Jean Delannoy, avec Gina Lollobrigida, Anthony Quinn Jean Danet et Alain Cuny (Fr. 56)
OU:
L'Homme de Rio. Comédie réalisée par Philippe de Broca, avec Jean-Paul Belmondo, Françoise Dorléac et Jean Servais (Fr. 64
SUIVI DE:
Cent quarante jours au bout du monde. Documentaire réalisé par Keil Fowler
16:00 BAGATELLE
17:00 SPORTHÈQUE
''Tennis de Wimbledon
18:00 HEBDO-SAMEDI
19:00 BASEBALL DES EXPOS
Les Expos de Montréal rencontrent les Reds de Cincinnati
EN CAS DE PLUIE:
CINÉ-SOLEIL
Notre-Dame de Paris
OU:
L'Homme de Rio. Comédie réalisée par Philippe de Broca
21:30 LA VIE QUI NOUS ENTOURE
22:00 L'AVIRON QUI NOUS MÈNE
''Double élémentaire
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 CINÉMA
Le Secret. Drame réalisé par Robert Enrico, avec Jean-Louis Trintignant, Philippe Noiret et Solange Pradel. Un détenu s'enfuit de la section médicale d'une prison, après avoir étranglé son gardien. Il est recueilli par un couple qui fuit le monde. Il leur révèle qu'il est poursuivi parce qu'il a surpris un secret mais qu'on le fait passer pour fou. Ils sont devant une alternative insupportable s'il est fou, il les tuera, sinon d'autres le feront (Fr. 74).
24:55 CINE-NUIT
Les plus belles escroqueries du monde. Sketches réalisés par Hironichi Horikawa, Roman Polanski, Ugo Gregoretti, Claude Chabrol et Jean-Luc Godard, avec Gabrielle Giorgelli, Guido Giuseppone, Jean-Pierre Cassel Francis Blanche et Catherine Deneuve

DIMANCHE

10 juin

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 WICKIE
9:30 KEBEKIO AU PAYS DE CONVOITISE
(Dernière). ''Kébékio et l'oiseau merveilleux''.
9:45 UNE FLEUR M'A DIT
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe célébrée par le père Bernard Lucas à l'église Notre-Dame-des Sept-Douleurs, à Saint-Hubert
11:00 URBA 2000
12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: ''L'Achat de fermes par les Européens, au Québec''. Comm.: Yvon Leblanc.
13:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Épreuves de la Coupe Canada de natation et de plongeons, disputées récemment à Vancouver.
14:30 CINÉ-POP
Excelsior/Les Pieds dans le plat. (Hot Water/Safety Last). Harold prend livraison d'une automobile et en fait l'essai. - Harold exécute une dangereuse ascension pour obtenir une prime qui lui permettra d'épouser sa dulcinée.
16:00 LE FRANCOPHONISSIME
16:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
''Les Origines de l'homme' (dern. de 4): ''Les Civilisations'' L'évolution de l'homme reconstituée par la succession des différentes cultures: passage du chasseur au sédentaire. L'agriculture, l'industrie, l'écriture, les premières grandes civilisations, l'explosion démographique, l'avenir de l'homme actuel. **Reprise demain à 23 h 20.**
17:00 SECOND REGARD
Reportage sur le voyage du pape Jean-Paul II en Pologne, son pays natal. Anim. et rech.: Gilles-Claude Thériault. Réal.: Jean Charbonneau (dernière).
18:00 HEBDO-DIMANCHE
19:00 MOI ET L'AUTRE
Comédie satirique de Gilles Richer. Avec Dominique Michel, Denise Filiatrault, Roger Joubert et Réal Béland. ''La Boîte aux lettres'' Réal.: Jean Bissonnette
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Alain Barrière. Au programme: ''L'Algue'', ''Un poète'', ''Séduction 13'', ''Et si c'était l'amour'', ''Quelque part'', ''La terre tournera sans nous'', ''Nobody but me'', ''Tango'', ''Tu t'en vas'', un pot-pourri composé de: ''Plus je t'aime'', ''Elle était si jolie'' et ''Ma vie'', ''Rien qu'un homme''
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Guerre au troisième étage. Dramatique de Paul Kohout adaptée par Lise Lachenal et Roger Burckardt
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
Gérard Sousay. Reportage réalisé au Centre d'arts d'Oxford en juillet 1977
22:00 LES BEAUX DIMANCHES

LUNDI

11 juin

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 ORALIENS
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
10:15 VIRGINIE
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Anim.: Clémence Desrochers. Un coucou marocain, avec Louise Godin. Robe pour femme enceinte, avec Adèle Renaud.
11:30 HAROLD LLOYD
12:00 LASSIE
''La Proie facile''. Un tigre s'échappe d'un camion qui le transportait au zoo. Les gardes forestiers, accompagnés du directeur du zoo et de Lassie, réussissent à rattraper le fauve.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gérald Lachance.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
''Les Enfants de la dernière chance''. Visites de trois familles adoptives et d'une famille d'accueil. Table ronde avec des responsables du Service d'adoption du Centre des Services sociaux Richelieu de Longueuil.
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE
De Jonquière.
15:30 AU JARDIN DE PIERROT
Chansons, dessins, danses et mimes. ''La Garderie''.
15:45 LES CHIBOUKIS
''Une graine de Chiboukis''.
16:00 BOBINO
16:30 PICOTINE
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 COSMOS 1999
En vedette: Martin Landau, Barbara Bain et Catherine Schell. ''Le Syndrome de l'immunité. Une mystérieuse maladie frappe les membres de l'équipe de la base Alpha.
20:00 TERRE HUMAINE
Nous assistons au mariage de Jean-François et d'Elizabeth (dernière). Réal.: Yvon Trudel.
20:30 À CAUSE DE MON ONCLE
Phil ennuie Blanche avec sa légère blessure. Luce est triste et nostalgique
21:00 LES JORDACHE
22:00 PAPA CHER PAPA
Avec Patrick Gargill, Dawn Adams, Noël Dyson, Natasha Pyne et Anne Holloway. ''Le Voyage organisé''.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL/SPORT
23:20 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Reprise de l'émission d'hier à 13 h 30
23:50 JASON KING
''L'Imposteur''. Un riche admirateur anonyme invite Jason King dans une campagne isolée, en Italie

MARDI

12 juin

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
''Le Concert-tour''.
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 ANIMAGERIE
''La Chèvre'' (dern. de 5).
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage.
11:30 LE MONDE EN LIBERTÉ
''Le Parc de Serengeti''.
12:00 LASSIE
''La Tempête''.
12:30 LES COQUELUCHES
Inv.: France Castel.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Louis-Philippe Beaudoin.
14:30 CINÉMA
Nevada Smith. Western réalisé par Gordon Douglas. Avec Lorne Greene, Clift Pott et Warren Vanders. James Cord avec l'aide de Nevada Smith évite d'être volé par son associé et une bande de mercenaires (USA).
16:00 BOBINO
16:30 LES CONTES DU TSAR
17:00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du mardi: le cinéma, avec Nathalie Petrowski; le livre, avec Paul-André Bourque. Réal.: Michel Gaumont.
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
''Diamants sur roues''. À la suite d'un vol audacieux, un bandit cache des diamants dans le siège d'une auto sport. Il se tue dans un accident. Un garçon, amateur de rally, achète le siège de l'auto accidentée (1re de 3).
20:00 GRAND-PAPA
Toute la famille s'occupe des derniers préparatifs du mariage d'Angèle et de Charles-Henri. Réal.: Maude Martin (dern.).
20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
Marie-Josée rend visite à ses amis pour le week-end. Dominique est privée de camping par son père (dern.).
21:00 PREMIÈRE PAGE
22:00 L'ENFANCE À VIVRE
''Je trouverai un moyen''.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL/SPORT
23:20 RENCONTRES
23:50 CINÉMA
Douze hommes en colère (Twelve Angry Men). Drame réalisé par Sidney Lumet, avec Henry Fonda et Lee J. Cobb. Douze jurés sont réunis pour décider du verdict à formuler sur une accusation de meurtre pesant sur un jeune homme de 19 ans. Onze des jurés sont convaincus de sa culpabilité (USA 56).

MERCREDI

13 juin

9:00 EN MOUVEMENT
Est-ce que trop d'exercise nuit?
9:15 À COMMUNIQUER
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 TAM TAM
10:15 YOU HOU
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: pain aux canneberges, avec Claudette Taillefer. Aménagement intérieur: petite maison pour enfants, avec Jérémie Otis.
11:30 DU SIMPLE AU MULTIPLE
''Bois debout''. Evolution de l'exploitation de la fourrure à celle de la forêt. Moeurs des coureurs des bois et des bûcherons. Conditions de vie des travailleurs de la forêt (dern.).
12:00 FIFI BRIND'ACIER
''Fifi Brind'acier en balade''. (dern.).
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
40e anniversaire de fondation de l'Office national du film. ''Le Rôle joué par les femmes à l'ONF''. Inv.: Francine Desbiens, Viviane Elnécavé et Estelle Lebel parlent de leurs réalisations et de leur métier. Rech. et int.: Judith Paré.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Inv.: un groupe de Lac Mégantic.
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 HEBDO
Une page d'actualité manitobaine, animée par Maurice Auger. Réal.: Claude Boux.
19:30 BASEBALL DES EXPOS
Les Braves d'Atlanta rencontrent les Expos de Montréal au Stade Olympique de Montréal. Commentateur: Guy Ferron.
22:00 FESTIVAL DE JAZZ DE MONTREUX
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL/SPORT
23:20 REFLETS D'UN PAYS
De Québec. ''L'Ile-au-Basque et les îles Razades''. Située en face de Trois-Pistoles à 243 km de Québec, l'Ile-au-Basque est devenue un sanctuaire d'oiseaux en 1927. Inv.: le capitaine Emmanuel Frank, gardien de l'île, et MM. François Hamel, Jean-Claude Caron, Robert Lépine et Jean Smith, de la Société Provencher d'histoire naturelle du Canada. Anim.: Christiane Suzor. Réal.: Réjean Chayer
24:20 CINÉMA
Juliette des esprits (1re époque). Drame réalisé par Federico Fellini, avec Giulietta Massina, Sandra Milo et Mario Pisu. Loin de tout souci matériel, Juliette découvre que son mari la trompe

JEUDI

14 juin

9:00 EN MOUVEMENT
Le ''cross-promenade''
9:15 LES ORALIENS
''Colinski'' (dern.).
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 ANIMAGERIE
''Le Loup marin'' (1re de 2).
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Banc d'essai: comment choisir ses bagages, avec Lorraine Richard.
11:30 LE COMPORTEMENT ANIMAL
''Ces pauvres petits''.
12:00 DÉMÉTAN, LA PETITE GRENOUILLE
''Le Chant de la paix'' (dern.).
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
La Honte de la famille. Comédie réalisée par Richard Balducci, avec Michel Galabru et Rosy Varte. Un truand marseillais apprend que son fils entre dans la police. Une rupture s'ensuit entre le père et le fils, et aussi avec la fiancée de ce dernier (Fr. 69).
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
Chansons,, mini-comédies et marionnettes.
17:00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du jeudi: le tourisme.
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 GÉNIES EN HERBE
Finale, d'Ottawa (dern.).
19:30 DU TAC AU TAC
''J'me marie, j'me marie pas''. Le mariage d'Huguette et Gaétan sera bouleversé par quelques incidents.
20:00 LE TRAVAIL À LA CHAINE
20:30 LES GRANDS FILMS
Le Solitaire de Fort Humboldt (Breakheart Pass). Western réalisé par Tom Gries, avec Charles Bronson, Richard Crenna, Ben Johnson et Jill Ireland. Un train transporte une troupe destinée à remplacer les militaires de Fort Humboldt, décimés par une épidémie. Le train transporte le gouverneur, le pasteur, un médecin et un escroc escorté par un shérif (USA 74).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL/SPORT
23:20 TEL-SELECTION
Banacek: Projet Phoenix. Drame réalisé par Richard T. Heffron, avec George Peppard, Peter Mark Richman et William Weldon. Le prototype d'une automobile révolutionnaire disparaît. Banacek est engagé par la compagnie d'assurance pour enquêter sur cette disparition invraisemblable (USA).
24:45 CINÉMA
James Bond contre Dr. No. Espionnage réalisé par Terence Young, avec Sean Connery, Ursula Andress

VENDREDI

15 juin

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
''Jojo les oreilles'' (dern.).
9:30 PASSE--PARTOUT
10:00 LA BOITE À LETTRES
10:15 VIRGINIE
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Soins de beauté: masque pour resserrer les pores, avec Louise Latraverse. Dépannage: mini-rangement, avec Philippe Roy. Concours: le dessin de Clémence (dern.).
11:30 LES PIERRAFEU
''Cours du soir''.
12:00 PRINCE NOIR
''La Course effrénée'' (dern.).
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Louise Charlebois.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Claude Routhier (dern.).
14:30 LES ATELIERS
15:30 FANFRELUCHE
''Les Habits neufs de l'Empereur'' (dern.).
16:00 BOBINO
16:30 ES-TU D'ACCORD?
''L'Été'' (dern.).
17:00 L'HEURE DE POINTE
Réal.: Henriette Grenier (dern.).
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 IL ÉTAIT UNE FOIS... L'HOMME
''Il était une fois... la terre et demain'' (dern.). Qu'adviendra-t-il à l'homme dans l'avenir? Les prévisions sont plutôt sombres. Vitesse, pollution, course aux armements, baisse de l'agriculture, etc. Assisterons-nous à la destruction de l'homme par l'homme?
19:30 SALVATOR ET LES MOHICANS
Malgré les efforts de Salvator, tout est organisé par les anarchistes pour assassiner Louis-Philippe. Le régicide doit avoir lieu au moment où le carrosse du roi se rendra au château de Neuilly. Dopper, armé de sa machine infernale, ouvre le feu sur le cortège royal (dern.).
20:30 VEDETTES EN DIRECT
inv.: Claude Gauthier
21:00 SOUS LE SIGNE DU LION
Téléroman de Françoise Loranger. Avec Ovila Légaré. Réal.: Jean-Pierre Senécal (dernière).
21:30 CONSOMMATEURS PLUS
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL/SPORT
23:20 CINEMA
Sans issue (No Room to Run). Drame réalisé par Richard Michael Lewis, avec Richard Benjamin et Paul Prentiss. Le relationniste d'une multinationale, gendre du directeur, s'envole pour un voyage d'affaires en Australie. Il transporte une mallette supposément remplie de documents. Dès son arrivée, on tente de le tuer et de lui dérober sa mallette (Australien).

LA BROQUERIE

LA MEILLEURE FAÇON DE SAUVEGARDER NOTRE LANGUE

L'article suivant est la reproduction du rapport de la présidente du comité de parents de La Broquerie lors de leur réunion annuelle tenue le lundi 28 mai dernier où l'on comptait une assistance de 150 parents.

C'est avec conviction et dans un esprit de dévouement et de bonne entente que les membres du comité de parents s'engagèrent à travailler ensemble dès leur première réunion, et par la suite se donnèrent constamment le mandat de promouvoir, supporter et encourager les écoles pendant l'année scolaire 1978-79.

Ce fut une année bien remplie d'activités, car le comité a tenu 14 réunions; en plus, plusieurs membres assistèrent à deux réunions divisionnaires et au colloque de la Fédération provinciale des comités de parents en octobre 1978 sur le rôle des parents dans l'école et qui fut très enrichissante; au colloque du mois d'avril 1979 traitant de l'école française, milieu de vie française; aux assemblées annuelles de la F.P.C.P. et de la S.F.M. en 1978 et en 1979.

Voici un résumé de nos différentes activités pendant l'année: nous avons appuyé, par un mémoire et par notre présence, la proposition du commissaire Alfred Laurencelle, qui était de former deux écoles françaises, une de M-8 et l'autre de 9-12, ainsi qu'une école anglaise de M-9. Nous étions convaincus que ceci était la meilleure façon de sauvegarder notre langue.

Une lettre fut écrite et envoyée à M. Keith Cosens pour protester contre l'élimination du poste de sous-ministre au Bureau de l'Education Française. Le poste a été retenu tel que confirmé par l'Honorable Sterling Lyon à l'assemblée de la S.F.M. l'année passée.

Deux membres du comité furent nommés pour faire l'ébauche d'une constitution et la présenter au comité. L'ébauche fut étudiée, travaillée et retravaillée par le comité qui forma enfin une constitution. Le comité la trouva satisfaisante et pratique comme outil de travail.

Une lettre de remerciement fut envoyée à M. Normand Boisvert lors de son départ comme surintendant dans la division Seine, lui exprimant notre reconnaissance pour son dévouement.

Le 28 novembre 1978, un "mass transfer" de taxes scolaires menaçaient notre région. Le comité prit position contre le transfert avec une volonté ferme de vouloir conserver nos écoles. Après plusieurs heures de recherche et de nombreux contacts, un communiqué fut adressé à tous les parents des écoles françaises de La Broquerie pour clarifier la situation. Plusieurs mémoires furent aussi écrits.

Quatre membres du comité, conjointement avec des membres du comité de parents de Sainte-Anne, rencontrèrent M. Bob Banman pour discuter des amendements à l'Acte scolaire proposés par les organismes franco-manitobains et susciter son appui.

Nous considérons que le choix des cours est très important pour les élèves du secondaire et que l'information au sujet de ces cours devrait être envoyée aux parents à la fin de l'année scolaire pour qu'ils puissent aider leurs enfants dans leur choix. Au début de mai, nous avons fait la demande au directeur et il a bien voulu accepter, même si cela exigeait un surcroit de travail à ce temps-ci de l'année.

Le comité de parents avait planifié depuis longtemps un thé-rencontre à l'occasion du départ de Soeur Ritchot qui quitte l'enseignement pour prendre une retraite bien méritée. Nous l'avons tous bien appréciée. Toutefois, nous venons d'apprendre que ce thé sera organisé par la paroisse. Nous profitons donc de l'occasion pour vous encourager à participer à cette fête en guise de reconnaissance pour ces nombreuses années de dévouement à La Broquerie.

Comme notre budget est très restreint, nous avons fait faire des cartes de membres que nous vous offrons à $2.00 chacune pour aider le comité de parents financièrement. Notre objectif est que chaque parent qui a des enfants dans les écoles françaises de La Broquerie ait sa carte de membre. Si vous avez manqué votre coup au début de la réunion, vous aurez l'occasion de vous reprendre lors du café en voyant un des membres de l'exécutif du comité.

Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier ceux et celles qui m'ont aidée à remplir mes fonctions durant l'anée. Premièrement, à la Fédération provinciale des comités de parents qui nous a prêté main forte, un appui constant et nous donnèrent des directives importantes. J'aimerais noter ici que lors d'un colloque, ils présentèrent à chaque membre de l'exécutif un document de travail qui éclaircissait notre rôle. À cause de notre état financier, ils nous prêtèrent aussi les services de leur secrétaire, au besoin.

À notre commissaire qui s'est toujours fait un devoir de se rendre à nos réunions et nous a tenu au courant des décisions qui nous affectaient au niveau de la commission scolaire.

À nos deux directeurs qui nous donnèrent de précieux conseils et nous renseignèrent sur les activités des écoles et dont la collaboration nous fut indispensable.

Finalement, aux membres de l'exécutif pour leur présence assidue aux réunions du comité ainsi que leur effort continuel et l'appui constant qu'ils m'ont apportés au cours de l'année.

Rita Nadeau,
présidente

Capsule

L'Office des communications sociales et la Fédération provinciale des comités de parents sont à planifier conjointement des sessions intensives pour le début de novembre 1979. Le thème de ces rencontres sera: "L'Enfant et le Mass-Media".

Rapport d'activités (suite)

manitobain. Cette rencontre a finalement eu lieu le 8 mars dernier. Nous n'en connaissons pas encore à fond les résultats, sauf pour avoir été informé de la nomination de Me Michel Monnin à la présidence du conseil d'administration du CCFM.

Au printemps de 1978, nous avions entrepris la préparation d'un "Guide pour les comités de parents". Ceci fut complété et leur fut distribué à l'occasion du colloque tenu à l'automne.

Nos activités furent interrompues durant l'été dernier quand le Secrétariat d'Etat nous avisa que notre demande d'octroi n'avait pas été acceptée. Il va sans dire que nous faisions face à une crise financière grave et qu'il a fallu suspendre la programmation et le travail administratif pour concentrer toutes les énergies pour faire renverser cette décision qui résultait possiblement d'un malentendu. Ceci a requis multiples rencontres et activités durant la saison estivale, période normalement tranquille pour les parents. Au mois d'août, le président, Roger Dubois, a obtenu un rendez-vous avec le sous-ministre au Secrétariat d'Etat. Cette rencontre a aidé au renversement de la décision et finalement nous avons reçu notre octroi en octobre 1978 nous permettant de reprendre notre travail normal.

Au printemps de 1978, il avait été décidé d'organiser un colloque qui se tiendrait en octobre et qui aurait pour thème "Les parents dans l'école". Il avait fallu en suspendre la planification en raison de notre situation financière. Nous avons donc organisé cette rencontre durant la brève période de temps à notre disposition après la réception des argents du gouvernement fédéral. Ce fut assez difficile, mais grâce à une excellente équipe nous avons bien réussi. Nous nous attendions à une plus grande participation des parents, cependant nous sommes heureux des résultats de ce colloque et sommes convaincus que nous avons contribué par cette rencontre à faire avancer la cause de l'éducation française au Manitoba.

Sur un plan politique nous avons aidé à faire élire des commissaires francophones dans certaines divisions scolaires. Nous assurions ainsi l'élection de francophones et ceci aidera sans doute à promouvoir l'éducation française dans ces régions. Nous aimerions mentionner ici l'importance d'élire des commissaires francophones **convaincus** dans toutes les divisions où il s'enseigne du français. La Fédération est toujours prête à assister dans le choix et l'élection de ces commissaires. Nous offrons une aide technique de secrétariat, d'organisation, etc... Nous l'avons fait par le passé et sommes disposés à continuer dans ce sens.

Le 10 mars 1979, la réunion annuelle de la F.P.C.P. fut tenue au centre des congrès de Winnipeg. Cette assemblée avait été préparée avec soin; beaucoup d'invitations avaient été envoyées à des personnes non seulement des comités de parents, mais à d'autres qui oeuvrent dans des organismes intéressés à l'éducation ou différents paliers de gouvernement. L'assistance a été bonne et les réactions favorables. Merci à tous ceux qui nous ont honoré par leur présence à cette assemblée importante.

La F.P.C.P. continue son activité au niveau du "plan d'ensemble" de l'éducation française. Ce plan fut lancé lors du Colloque organisé par les Educateurs franco-manitobains au Collège de Saint-Boniface les 26 et 27 avril dernier. Les parents ont bien compris l'importance de ce projet en le prouvant par leur présence et leur participation durant ces deux jours.

Tout au long de l'année nous avons apporté les services que notre bureau offre, sur demande, aux divers comités. Nous leur avons fourni de l'aide sur le plan organisationnel et technique ainsi que notre service de secrétariat. C'est toujours un plaisir de travailler avec nos comités.

Pour terminer ce rapport, nous aimerions remercier le Secrétariat d'Etat pour une aide financière et le support de son personnel ici à Winnipeg. Nous adressons nos remerciements aux autres organismes franco-manitobains qui nous encouragent toujours dans l'élaboration de nos projets qui ont toujours comme objectif l'épanouissement de l'éducation française au Manitoba. Nous tenons aussi à féliciter les exécutifs et les membres des comités de parents pour leur intérêt et leur dévouement à la cause française. Nous les remercions de leur collaboration avec la Fédération provinciale des comités de parents.

SAINT-BONIFACE

Précieux-Sang

La désignation française est là pour rester!

L'Association de l'école du Précieux-Sang, pour l'année 1978-79, se composait de onze parents; le directeur de l'école et ses deux adjoints, un représentant des professeurs, une représentante du conseil secondaire et une représentante du conseil junior.

Les activités de l'année 1978-79 ont débuté en septembre afin d'organiser la réunion annuelle qui eut lieu au début d'octobre. A cette assemblée, deux motions très importantes furent adoptées à l'unanimité par les quelques 150 personnes qui y assistaient. La première exigeait que l'association fasse demande à la commission scolaire de toujours appeler l'école par son nom français au lieu d'en faire la traduction anglaise, étant donné qu'en juin 1978, l'école du Précieux-Sang avait été désignée comme l'école française de la division. La deuxième aussi exigeait que l'association demande à la commission scolaire de reconnaître d'une façon tangible le fait que l'école avait été désignée "école française".

Au début de mars 1979, l'association écrivait au président de la commission scolaire pour lui faire part de ces deux demandes. Lors de la réunion de la dite commission, tenue le 1er avril 1979, les commissaires acceptaient de reconnaître officiellement l'école par son nom français et formaient un comité pour étudier le geste tangible qui pourrait être posé afin de reconnaître la désignation de l'école française. Le comité s'étant rencontré à la fin du mois d'avril et ayant sitôt fait une recommandation, les commissaires acceptaient, lors de leur réunion du mois de mai, de défrayer le coût total du dévoilement d'une plaque de bronze qui serait située à l'intérieur de l'école.

Durant l'année, l'association a continué à poursuivre ses diverses activités commencées durant les années précédentes: - afin de prélever des fonds pour l'association et pour les conseils secondaire et junior, un souper et une soirée canadienne furent organisés par les parents, les élèves et les professeurs. Les profits furent partagés par l'association et les deux conseils; - afin d'honorer les directeurs et les professeurs de l'école, un "Vins et fromages" suivit la réunion annuelle du mois d'octobre; - afin de reconnaître, à chaque semestre, l'élève de chacune des classes (de la première à la sixième année) qui a fait le plus de progrès en français, un ruban "mérite en français" est remis à ces élèves; - afin d'aider financièrement les élèves de l'école, l'association continue à octroyer des argents pour les voyages-échanges, les bourses; - afin d'assurer le bon déroulement des danses à l'école, les parents participent à la surveillance de ces activités.

En terminant, l'association de l'école du Précieux-Sang désire féliciter la Fédération provinciale des comités de parents pour l'organisation et la publication de ce deuxième journal d'information.

Laurent Bisson,
Président.

Lacerte

Un bilan de travail très laborieux

Le comité de parents de l'école Lacerte est composé d'un exécutif de huit membres dont six parents et deux personnes du personnel enseignant. À ce groupe, il s'est ajouté une vingtaine de parents repartis en trois comités: sportif, social et culturel.

L'assemblée annuelle eut lieu le 12 octobre 1978 et les participants établirent pour le nouvel exécutif certaines priorités pour l'année 1978-79. Parmi ces priorités, notons: a) l'étude des ressources du milieu, l'organisation et la coordination des activités para-scolaires; b) l'aménagement du terrain de jeu; c) le recrutement d'un coordonnateur de catéchèse en collaboration avec la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens.

Durant l'année, l'exécutif s'est réuni mensuellement en plus de tenir cinq réunions spéciales. Le 8 novembre 1978, une quarantaine de parents se sont rencontrés pour mettre sur pied les comités et discuter des priorités suggérées à la réunion annuelle. Cette réunion d'information amena l'exécutif à formuler les plans pour l'aménagement du terrain de jeux à l'école même. Plusieurs rencontres de ce comité en ont découlé; les pour-parlers vont maintenant bon train et nous espérons voir des résultats tangibles sous peu. Il faut cependant reconnaître que ce projet en est un à long terme.

Le comité a participé à plusieurs activités. Il s'est intéressé aux suivantes:

- le colloque de la Fédération provinciale des comités de parents.
- le choix d'un commissaire à la Division scolaire de Saint-Boniface.
- le changement de l'Acte scolaire (réunion organisée par le B.E.F.).
- la réunion annuelle de la F.P.C.P.
- le projet "Loto-lecture".
- le lancement du projet "participation" entre parents et élèves.
- les visionnements de films français au C.C.F.M.
- la participation à la soirée artistique.
- la marche de santé (trophée gagné par l'école Lacerte pour le plus haut pourcentage parents/élèves).
- le théâtre jeunesse, comme conseillers et personnes ressources; résultat: meilleure "pièce", meilleur comédien, comédienne de soutien, meilleure comédienne dans un rôle principal.
- le colloque "l'école française, milieu de vie française".
- la poursuite des questions au sujet des cours de natation en français à la piscine Bonivital.

Comme tout autre comité, nous étions à la recherche de fonds pour opérer durant l'année. Afin de subvenir aux besoins financiers, le comité organisa une soirée de reconnaissance envers le personnel de l'école. Cette soirée fut un succès et nous sommes heureux de remercier tous ceux qui nous ont encouragés par leur présence ou par leurs dons.

Charles Lemay,
président

Le Petit Séminaire

ÉCOLE DE LEADERSHIP

Le Séminaire, école de leadership chrétien, est une pension pour jeunes garçons francophones qui sont inscrits aux cours du Collège Saint-Boniface. Nous avons une "Association de parents" qui regroupe les parents des étudiants et les éducateurs du Séminaire. L'exécutif se compose de sept membres élus en plus des deux directeurs.

Le but de notre association est de favoriser davantage l'éducation et la formation des étudiants par une étroite collaboration des parents et des éducateurs, à savoir, favoriser les vocations de leadership laïques ou religieuses de services dans l'Eglise. Cette formation est offerte dans une atmosphère française au Séminaire et au Collège.

Il y a plusieurs activités durant l'année qui donnent l'occasion aux parents de participer à la vie du Séminaire. Le carnaval d'hiver, organisé par les étudiants, est une journée familiale bien appréciée. L'association organise deux activités principales, soit la campagne d'ÉLAN qui donne l'occasion au public de supporter les buts du Séminaire par leurs dons; et le "Vin et Fromage" qui est ouvert à toutes personnes intéressées à venir visiter la maison et l'exposition d'artisanat des étudiants.

Comme toute institution, nous faisons face aux problèmes financiers. Avec l'augmentation constante du coût de la vie, nous voyons les dépenses augmenter, ce qui se reflète dans le coût de la pension. Nous nous efforçons de trouver des moyens pour pouvoir aider à défrayer ces dépenses en offrant des bourses aux étudiants dans le besoin qui pourraient profiter du Séminaire.

Le Séminaire continuera-t-il d'exister? Nous croyons que oui. Tant que nous pourrons répondre aux besoins d'une certaine partie de la population et que nous nous ferons connaître, nous aurons des étudiants intéressés à venir vivre l'expérience du Séminaire.

L'Association de Parents
Petit Séminaire de Saint-Boniface

Collège Saint-Boniface

Les responsables doivent avoir l'appui des concernés

Notre année débuta par une réunion de parents. À cette première rencontre, nous avons fait un sondage auprès de ceux qui étaient présents, leur demandant d'indiquer à l'association un plan d'action pour l'année.

À la suite d'une rencontre avec les conseillers, le directeur et l'exécutif de l'association des parents, après avoir passé en revue les objectifs du programme d'orientation, l'association demanda au directeur du Collège de renouveler sa demande pour un conseiller supplémentaire à demi-temps. Ce supplément était devenu nécessaire à cause de l'augmentation de la population scolaire.

À la demande des parents, une lettre fut adressée à la présidente du conseil scolaire lui demandant que le Conseil étudie de plus près la question du transport d'autobus pour les élèves demeurant dans la partie sud de la division. Les parents concernés voulaient voir une amélioration du système pour la prochaine année scolaire.

Pour marquer l'année internationale de l'enfant, l'association et le conseil étudiant ont organisé une "journée-rencontre" au Collège. Des comités de décoration, de musique, de publicité, d'accueil, de service et de vente de billets ont été formés. Les élèves ont accepté de prendre ces responsabilités et de faire de cette journée une occasion de collaboration étroite entre la communauté et l'école.

Pour assurer un fonctionnement efficace d'une association de parents dans une école, nous réalisons de plus en plus qu'il est absolument essentiel qu'il existe une étroite collaboration entre la communauté, l'association et l'école. Il est aussi très important que les gens responsables sentent l'appui de tous ceux qui sont concernés.

Thérèse Marcoux
présidente,
Association des parents du C.S.S.B.

Noël-Ritchot

Une institution "communautaire"

Rapport d'activités du comité consultatif de l'école Noël-Ritchot 1978-1979: 1) -réunion générale au début d'octobre

2) -corvée organisée par le comité pour poser 800 verges de tourbe autour de notre école. L'assistance des parents et des élèves fut très encourageante.

3) -participation de cinq membres du comité local au colloque de la Fédération provinciale des comités de parents, tenu au mois d'octobre 1978.

4) -suggestions préparées par M. Hubert Balcaen, membre du comité, pour répondre au questionnaire de la F.P.C.P. concernant les changements à l'Acte scolaire, approuvées et remises à la fédération.

5) -formation d'un sous-comité de cinq personnes pour planifier les démarches nécessaires auprès des différents niveaux du gouvernement. Ceci afin d'obtenir des octrois en vue d'acheter et d'installer l'équipement nécessaire.

6) -participation au Festival du Voyageur: a) participation au défilé: un char allégorique ayant pour thème "La Barrière" fut construit par le comité de parents et le comité culturel, avec la participation des élèves. Les élèves furent impliqués dans le choix du thème et la recherche des costumes appropriés.

b) l'enthousiasme des élèves, les efforts et le dévouement des professeurs furent manifestés tout au long de la semaine. Voici quelques activités: le 12 février: (Ouverture officielle): mot du gouverneur (Doris Lemoine, directrice); invités d'honneur: le lieutenant gouverneur, l'Honorable Bud Jobin et la reine du festival; présentation des forts, chaque classe et bureau devenait un fort avec les portes d'entrées décorées ainsi que tous les murs des couloirs. Ex.: Bureau d'administration - Maison du Gouverneur; la maternelle - Fort La Souris; 3e année - Fort Lagimodière; bibliothèque - Fort Ritchot, et ainsi de suite; présentation de la clef du fort aux agents (professeurs) par Mme le Gouverneur.

Le 13 février: mini musée au gymnase: exposition d'arts et de métiers ainsi qu'ateliers. Plusieurs parents ont accepté pour cette occasion de faire valoir leurs talents; vente de soupe aux pois - profits, cour d'école.

Le 14 février: pour les 1ère, 2e, 3e et 5e années, spectacles de marionnettes; visite au parc Whittier, sortie au Festival.

Le 15 février: pour les élèves de chaque classe: excursions en traîneau avec M. Hudon; au retour, un chocolat chaud.

Le 16 février: clôture officielle: O Canada; mot du gouverneur; remise des clefs au gouverneur; boîte à chansons "à la canadienne"; présentation de prix aux gagnants des concours; sortie des élèves de la 4e, 5e et 6e années au Festival.

Pour les voyageurs, grands et petits, qui voulaient déjeuner à l'école, le comité de parents organisa un déjeuner aux crêpes les jeudi, vendredi et samedi matin. Plus de 700 assiettes furent servies. Au déjeuner du samedi: violoneux locaux, chants par les élèves de l'école et vente de disques français de la "Maison du Disque". Visite du Voyageur officiel.

Nous constations à la fin de la semaine des élèves emballés et des professeurs épuisés, mais très satisfaits de leurs efforts. Je les félicite et les remercie pour cette semaine tout à fait canadienne.

7) -démarches pour rencontrer notre député provincial, l'honorable Bud Sherman afin de lui affirmer notre appui pour les changements demandés à l'Acte scolaire tel que proposés par le BEF. Nos nombreuses démarches furent vaines. Une lettre appuyant les propositions fut alors envoyée au ministre.

8) -réunion générale suivie d'un "Vins et fromages" en l'honneur des professeurs. Invité d'honneur: M. Jean-Marie Taillefer, du BEF, qui nous parla de l'école communautaire.

9) -Lorsque l'on parle d'école communautaire, je crois que l'école Noël-Ritchot atteint rapidement ce statut. Grâce aux efforts du comité culturel, du club sportif de l'école Noël-Ritchot, du corps enseignant, de l'appui et de l'assistance de nombreux parents, plusieurs activités ont contribué à renforcer l'aspect communautaire de notre école. Pour en nommer quelques-uns: les concerts de Gerry et Ziz, de la famille Laroche et de la chorale des Blés au Vent; les efforts du club sportif qui réunit une cinquantaine de parents et de jeunes tous les lundis soir au gymnase, et qui s'occupe aussi d'environ 100 participants au baseball, l'organisation du concert de Noël et de la soirée de poésie; les cours de photographie et de peinture, etc.

10) -Projections pour l'an prochain (1979-1980); réunion annuelle en septembre; soirée d'information pour parents qui ont des enfants d'âge pré-scolaire; trouver des personnes ressources qui pourraient faire valoir l'importance de préparer les jeunes pour leur entrée à l'école française; comment s'y prendre, et quels sont les programmes disponibles ou possibles. Difficultés envisagées, comment rejoindre ces parents?; campagne "coup de pouce" à La Liberté; cour d'école (développement); activités Festival du Voyageur (char allégorique, soirée canadienne); coordination d'activités sportives au gymnase de l'école tout au long de l'année (en soirée).

11) -Prélèvement de fonds: un octroi de la division scolaire: $2,135 qui servira à aménager la cour d'école; la boîte pour collectionner les journaux, installée dans le village, nous rapporta environ $50 par mois; un octroi de $2,000 reçu des fonds fédéraux dans les cadres de l'Année internationale de l'enfant. Ce fonds devra être utilisé pour payer la main-d'oeuvre lors de l'installation de l'équipement du terrain de jeu; lors du Festival du Voyageur, le déjeuner aux crêpes, la vente d'objets d'artisanat fabriqués par les élèves, le tirage d'un gâteau, rapportèrent environ $370; la campagne "Coup de Pouce" en collaboration avec le journal La Liberté remporta $750 dont $376.66 revint à l'école.

Philippe Beaulieu,
président.

LAURIER

UNE SITUATION "UNIQUE"

Durant l'année 1978, M. Paul Maguet a été le président du comité de parents de l'école de Laurier. L'assemblée annuelle a eu lieu au mois de mars. Nous avons eu une bonne participation des parents des élèves de notre école. Trois nouveaux membres ont été élus à ce moment.

À Laurier, nous avons une situation unique: toutes nos réunions se font en anglais. La raison pour ceci est qu'un gros pourcentage de nos parents sont anglophones. Pour garder leur intérêt, il est impératif que l'on tienne nos assemblées dans leur langue.

En avril, nous avons eu une réunion avec les parents des élèves de la maternelle et de la pré-maternelle; (c'est-à-dire, les parents des élèves qui commenceront l'école à l'automne). La directrice de notre école ainsi que les professeurs de la maternelle et de la 1ère à la 9e année étaient présents, ainsi que les commissaires. Nous y avons eu une bonne représentation des parents qui ont démontré beaucoup d'intérêt. Ils ont participé activement aux discussions et ont posé beaucoup de questions. Le but de cette réunion était de donner de l'information aux parents qui sont intéressés à l'éducation bilingue de leurs enfants. Nous leur avons présenté le programme de français qui est offert dans notre école. Les problèmes du transport ont aussi été discutés entre les parents et les commissaires à cette réunion.

À l'automne, M. Louis Saquet a démissionné de son poste de commissaire d'école. Il s'est dévoué pendant plusieurs années à la cause française dans notre école. Le comité de parents a eu le plaisir de le remercier en organisant un souper en son honneur et en lui présentant une montre en or. Plus de 110 personnes se sont rendues à cette fête pour lui rendre témoignage de leur reconnaissance. M. Daniel Delaurier a été élu par acclamation comme commissaire pour remplacer M. Saquet.

Afin d'assurer la continuité du développement du programme français à l'école secondaire, nous avons invité le principal de l'école secondaire de Sainte-Rose-du-Lac à l'une de nos assemblées. Il a été très réceptif à nos idées et nous prévoyons que dès l'année prochaine (septembre 1980) nous aurons une autre matière enseignée en français (en plus du cours français) à l'école secondaire.

En terminant, je désire remercier la directrice et les professeurs de l'école de Laurier, car ils démontrent un dévouement sincère dans l'enseignement du programme français. Merci aux commissaires qui sont toujours disponibles et prêts à assister à nos réunions. Un merci aussi aux membres du comité de parents ainsi qu'à tous les parents qui supportent notre programme. Le dévouement et la coopération de chacun est une contribution positive au succès de l'enseignement du français dans notre école.

Mme Eva Milette
présidente,
le comité de parents
de l'école Laurier

SAINT-ADOLPHE

LA PROGRAMMATION DU SAMEDI S'EST AVÉRÉE PROFITABLE

L'exécutif du comité de parents de l'école élémentaire de Saint-Adolphe est formé des personnes suivantes: Mmes: Elaine Brodeur, présidente; Angèle Kirouac. MM. Maurice Aubin, Alfred Trudeau, Raymond Poirier, Jean-Louis Morin.

Tous les parents qui ont des enfants dans des classes françaises sont membres de ce comité.

Au cours de l'année 1978-1979, environ 75 élèves âgés de 5 à 12 ans ont très bien profité de la programmation qui leur fut offerte le samedi matin. En effet, des étudiants du Collège de Saint-Boniface sont venus les divertir en les faisant participer à des programmes de chants, de danses et de bricolage.

Le comité, avec l'aide du comité culturel local, est à établir une bibliothèque contenant des disques et des cassettes de chants folkloriques, histoires de Disney ainsi que de la musique populaire en français. Les jeunes auront accès à ce service et apprendront à apprécier la culture française populaire dans leur milieu. Nous espérons avoir ce programme prêt pour la rentrée des classes en septembre 1979.

Elaine Brodeur, présidente

SAINT-PIERRE-JOLYS

Des efforts en vue du développement

Le 9 mai dernier, le comité de parents tenait sa dernière réunion de l'année 1978-79. Nous avons pensé à vous faire part, en résumé, de nos activités de l'année qui vient de finir.

Le comité de parents de l'Institut Collégial de Saint-Pierre a été formé en octobre 1977. Il comprend 16 membres: le directeur de l'école, deux enseignants, douze parents élus et venant des trois paroisses (Saint-Malo, Saint-Pierre-Jolys, Otterburne), et un curé.

Nous faisons partie de la Fédération provinciale des comités de parents et nous nous tenons au courant des activités de celle-ci.

Au mois d'octobre, nous avons eu la réunion annuelle à laquelle une centaine de parents assistaient. C'est à cette occasion que M. Thomas Ivory, professeur de catéchèse au secondaire, expliqua son nouveau programme. La catéchèse devenait cette année un cours accrédité, grâce au dévouement de ce professeur, et de la collaboration du directeur et des commissaires qui firent l'impossible pour répondre à la demande des parents.

Durant toute l'année, nos efforts furent surtout orientés à découvrir ensemble ce qui peut le plus aider nos enfants à mieux se connaître, à développer leurs capacités et à devenir des adultes responsables.

Il y eut des recherches faites par quatre membres du comité au sujet des cours concernant l'éducation des valeurs morales. Plusieurs suggestions furent étudiées et le travail se continue dans ce domaine.

Le comité a aussi organisé une rencontre avec les professeurs de l'école et les commissaires de notre division. Cette rencontre a permis une meilleure connaissance entre les membres et une discussion franche et amicale sur plusieurs aspects tels que les façons efficaces d'informer les parents; les restrictions budgétaires de la division et ses répercussions sur les programmes spéciaux; la nécessité d'un comité de parents. Il fut suggéré qu'une telle rencontre soit organisée à nouveau au début de l'année prochaine.

Une autre rencontre importante fut organisée avec le surintendant, les commissaires et les comités de parents des autres paroisses de la division concernant la position de coordonnatrice de catéchèse pour la division. Cette rencontre eut des résultats positifs puisque la coordonnatrice fut embauchée pour une autre année.

Au mois de février, le Père Ronald Léger, c.s.v., de Saint-Boniface fut invité à parler aux parents sur l'éducation des adolescents. Conférence qui fut très appréciée par tous.

Plusieurs activités des jeunes de l'école furent considérées par le comité: le concert de Noël, le Carnaval, l'excursion de canotage (12e année), le Festival théâtre jeunesse afin de mieux comprendre le but de ces activités, y participer activement si possible, et alléger la tâche des professeurs responsables en leur donnant de l'aide.

Un "guide" de notre organisation fut préparé contenant les politiques du comité. Ce texte est à la disposition de toute personne intéressée.

Cinq membres du comité, en plus des professeurs, ont assisté à la Conférence organisée par les Éducateurs franco-manitobains les 26 et 27 avril. Ils furent intéressés par les présentations et ateliers auxquels ils participèrent.

Les parents du comité essaient d'être présents aux réunions mensuelles de la commission scolaire qui se tiennent à Saint-Pierre-Jolys.

Le comité de parents termine donc ses activités pour cette année. Si l'on peut en juger par l'enthousiasme de ses membres, il semble que déjà l'on prévoit une année nouvelle, intéressante et prometteuse.

Cécile Mulaire
secrétaire

ÎLE-DES-CHÊNES

Le 31 janvier 1979, un comité consultatif (comité de parents) fut formé à Ile-des-Chênes. Ce comité est formé de huit membres élus, du directeur de l'école et de deux professeurs. Les deux commissaires d'école représentant notre région sont invités à assister aux réunions.

Chacun des membres élus représente un niveau scolaire qui existe à notre école. Cette année l'école est composée de: 1) maternelle (française, immersion, anglaise); 2) le à la 4e année (française); 3) le à la 4e année (anglaise); 4) 5e à 6e année (classe combinée, immersion); 5) 5e année (anglaise); 6) 6e année (anglaise); 7) 7e à la 9e année (anglaise avec cours de français, 40 minutes par jour); 8) 7e à la 9e année (anglaise avec cours de english french, 40 minutes par jour).

En ce moment le comité est en voie de rédiger la constitution. Allons-nous avoir une réunion générale de tous les parents afin de revoir cette constitution avant qu'elle soit présentée à la division scolaire?

Le comité consultatif a aussi entrepris la responsabilité d'organiser un comité pour la cantine et aussi à réussi à trouver du sable pour embellir le terrain de jeux de l'école. Le "Parent Effectiveness Program" est l'un des projets futurs. Ce comité a pour but de former un lien entre la communauté qu'elle représente, l'école et la commission scolaire. De plus, il doit refléter les désirs et les aspirations des parents.

Il se dit représentant des francophones, autant que des anglophones. Est-ce possible, quand tout (les réunions, la correspondance, etc...) se fait en anglais? Est-ce qu'ils sauront défendre nos droits culturels et linguistiques si le cas se présente? Qu'en pensez-vous les parents francophones de l'Ile-des-Chênes???

Louis Hince,
membre du comité consultatif

Doris Hogue,
parent concerné.

SAINT-GEORGES

Une volonté de garder les élèves

Le comité de parents de l'école de Saint-Georges pour l'année 1978-79 était formé de la façon suivante: Exécutif: présidente, Marcelle Dupont; vice-président, Maurice Désautels; secrétaire-trésorière- Jeannette Chèvrefils; conseillers, David Savard, Lucille Bruneau, Rachelle Guimond. Membres ex-officio, Stella Lessard, Lucien Laroche; membres: tous les parents des élèves qui sont inscrits à l'école.

Nous avons tenu vingt-cinq réunions depuis le début de septembre 1978. Quatre d'entre celles-ci furent des réunions générales.

Activités:

- grand festival d'automne et rafle
- clinique de ski
- dîner de Noël et cadeaux
- journée culturelle et repas
- journée d'enfants au carnaval de Saint-Georges
- dîner chaud tous les vendredis
- aide bénévole aux professeurs et culture physique

Préoccupation majeure: la fermeture de l'école de Saint-Georges et le transfert du programme français à l'école de Powerview.

Nous avons fait plusieurs présentations à notre division scolaire pour garder nos élèves à l'école française de Saint-Georges. Nous avons même rencontré le ministre de l'éducation afin de solliciter son appui à notre cause. Il a refusé notre demande en nous expliquant qu'il revient aux commissaires de la division de prendre la décision, et que c'est à nous, les parents, de leur faire connaître nos désirs.

Nous avions recueilli la somme de $4,000 pour aider à la réparation de notre école afin de pouvoir la garder ouverte. Aucune de ces démarches n'a réussi à changer la décision prise par la commission scolaire le 3 octobre 1978, lorsqu'un de nos commissaires locaux s'est prononcé ouvertement contre l'école française à Saint-Georges.

Ce coup de grâce nous montre le manque d'intérêt d'une division scolaire envers l'éducation saine et culturelle d'une des deux langues officielles du Canada. Pour la majorité de nos commissaires, les Canadiens-français forment un groupe ethnique semblable aux autres dans notre pays. Une telle situation est déplorable.

On a beaucoup apprécié l'appui de la Fédération provinciale des comités de parents ainsi que des autres comités de parents du Manitoba.

Notre mandat, comme comité de parents, doit se modifier un peu, car nous sommes rendus à planifier, avec l'administration de l'école de Powerview, le déménagement de notre programme français dans une partie de l'école anglaise de Powerview. Les parents des élèves de Powerview s'opposent à une séparation physique dans l'école, car ils ne comprennent pas, ou n'ont pas à coeur, que des parents peuvent choisir de faire apprendre tout un programme français à leurs enfants dans une société anglaise comme la nôtre.

Nous avons encore beaucoup à faire si nous voulons que le programme français continue et progresse dans notre milieu.

Marcelle Dupont
Présidente

SAINT-LÉON

UNE FORME D'ENCOURAGEMENT

Il me fait plaisir de faire rapport des activités principales du comité de parents de l'école de Saint-Léon pour l'année 1978-1979.

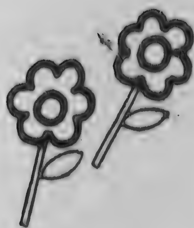
En collaboration avec les autres organismes du milieu nous avons organisé un concert de Noël. Nous nous sommes rendus responsables de cotiser les familles et de faire la présentation de cadeaux à nos professeurs.

Nous avons encouragé des jeunes de la paroisse à se rendre à la réunion annuelle de la Société franco-manitobaine. Le comité de parents leur a donné une aide financière qui leur a permis d'assister à cette assemblée que nous considérons importante.

Au mois d'avril, nous avons délégué une personne au colloque des Éducateurs franco-manitobains.

Edith Rondeau,
présidente

La Page de Bicolo ...





Allo les amis,

Enfin les fleurs sont sorties. Viens en cueillir avec moi!

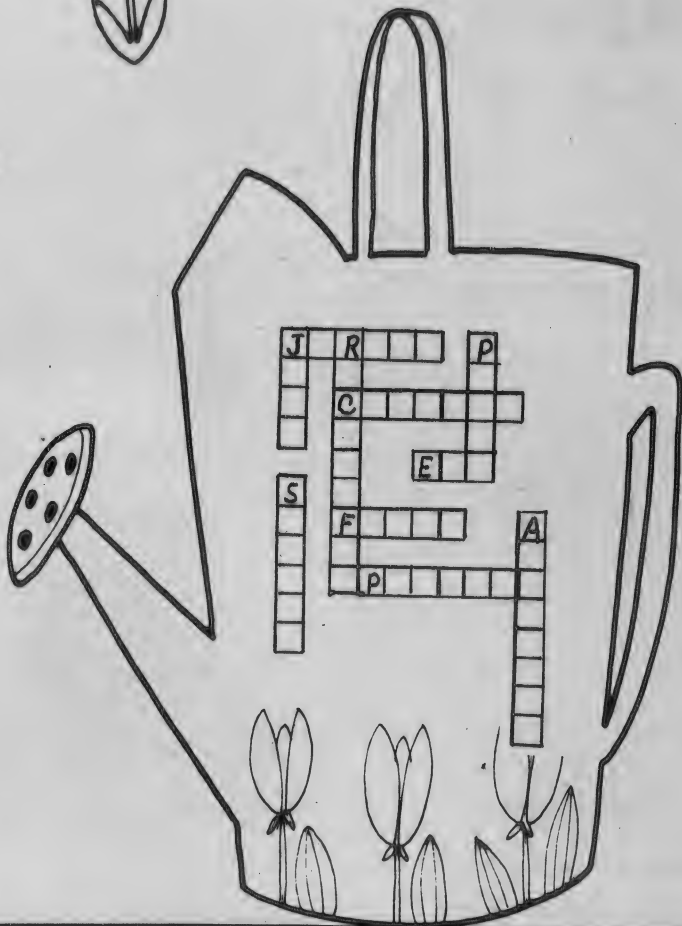
Bicolo!





Complète le **MOT CROISÉ** en te servant de la liste de mots.

Jardin
Fleur
Été
Juin
Soleil
Chaleur
Pluie
Réchauffe
Pousser
Arrosoir

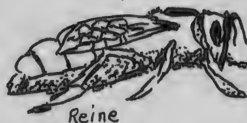


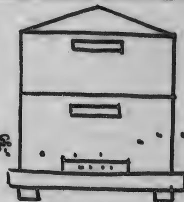


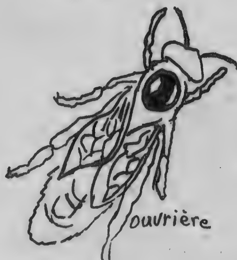
LES ABEILLES

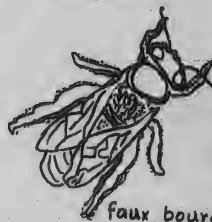
Les abeilles vivent généralement dans des arbres creux. Parfois, on leur donne des boîtes appelées "ruches" pour qu'elles en fassent leur maison. C'est dans leurs ruches que les abeilles construisent des "rayons de miel" où elles entreposent leur miel. Les mamans abeilles sont les "reines". Il n'y a habituellement qu'une reine par ruche. Les pères abeilles sont les "faux bourdons". Il n'y a que quelques faux bourdons par ruche. Mais il y a beaucoup, beaucoup d'ouvrières. Chaque abeille a son travail à faire. Certaines volent de fleur en fleur, où elles ramassent du pollen et du nectar. Cela est utile à la fois aux abeilles et aux plantes. D'autres abeilles font des rayons de miel, et d'autres encore font du miel. Certaines abeilles nettoient la ruche pendant que d'autres la gardent.

Quelques gardes protègent aussi la reine.









JEU DES FLEURS

Peux-tu compléter ces mots et découvrir 10 noms de fleurs?

Colorie ces jolies fleurs.



L Y _

J _ _ Q U _ L L _

M A R _ _ _ R _ I _

O _ I _ L _ T

R O _ E

V I _ L _ _ T _

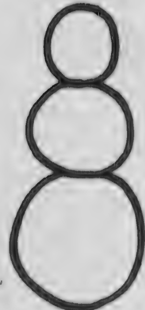
T _ L _ _ E

G _ R _ _ _ U M

I _ I S

B _ G _ _ _ A

Dessine une abeille.









FÊTE FRANCO-MANITOBAINE

Cette année encore, la Société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie offre aux membres du Club de Bicolo 15 Bons d'achats de $2.00 chacun pour dépenser le jour de la FÊTE DES FRANCO-MANITOBAINS.

Si tu crois pouvoir te rendre à La Broquerie le samedi 23 ou le dimanche 24 juin, remplis ce coupon et envoie-le **avant le 15 juin à:**

Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ....

Adresse: ....

Âge: .... No de membre: ....

MEMBRE GAGNANT
NO 3543 Michelle Roy, 11 ans
Île-des-Chênes, Man.

Le culte perpétuel de Saint-Joseph d'Otterburne

L'Association du culte perpétuel de Saint-Joseph naquit à Milan, en Italie. Elle fut approuvée par l'archevêque de ce diocèse en 1854.

par Hector Côté, c.s.v.

En 1913, l'idée vint au Frère Louis Gareau, clerc de Saint-Viateur, d'établir une association semblable, mais tout à fait autonome, à la maison Saint-Joseph d'Otterburne. Après six ans de consultations et d'attente des autorisations nécessaires, ce n'est que le 15 août 1919 qu'il en lança la pratique.

Cette oeuvre répond encore aux buts de sa fondation. Dans son ensemble, tant au point de vue religieux que social, de ses structures et de ses moyens, elle est active et florissante.

Au cours de 1978, de charitables personnes, sans aucune demande de notre part, se sont permises de nous conseiller: "Merci de ce que vous faites pour le peuple..." (Mme B. E.-U.) - "On vous aime comme ça. N'allez surtout rien changer... (M. L. Ont.) - "Me continuerez-vous, comme votre prédécesseur, le service de recevoir mes intentions et honoraires de messes...? (Mlle C. P.Q.)

L'oeuvre se justifie donc par le besoin que ressent le bon peuple d'exprimer à sa façon ce qu'il a dans le coeur. Le culte de Saint-Joseph est sa propriété, à lui, tout en répondant aux vues plus générales de l'Eglise envers son Patron Universel.

Il y a des tendances tellement ancrées dans l'âme du peuple que ni le temps ni toute autre circonstance adverse ne peuvent abattre. L'admirable "Renouveau dans l'Esprit" qui secoue l'Eglise en ce moment et qui rattache de façon si efficace à la personne du Christ-Jésus, ne saurait dissocier la vénération due tant au Fils qu'à sa Mère ou à son Père adoptif. Il devient impensable que le rôle de ce saint Patron puisse un jour être relégué au rang de dévotion facultative.

Les abonnés du Culte de Saint-Joseph en sont venus à considérer son fonctionnement comme un service. L'oeuvre se voue, en effet, à l'avancement de la religion en ce qu'elle est essentiellement un secours moral par correspondance: conseils spirituels, direction d'âme, acceptation et orientation des dons et honoraires reçus. Ces dons contribuent à l'éducation en fournissant des secours à des jeunes, étudiants du pays ou des pays de missions.

Il s'est passé bien des choses dans l'Eglise depuis les 60 ans du Culte: un Concile, des Synodes, des études de planification des oeuvres dans chaque province religieuse et chaque diocèse... L'oeuvre de Saint-Joseph a longtemps profité de la foi des bonnes gsens pour orienter leurs charités vers le soin d'orphelins. Aujourd'hui, elle semble, en recevant leurs charités, contribuer à tenir plus fermement dans la foi ces mêmes bienfaiteurs. Il faut voir ici plus qu'une figure de style, qu'une inversion, mais plutôt le même geste d'hommage à Dieu, par l'intermédiaire de Saint-Joseph... une ouverture du coeur et de la main qui dispose à la grâce.

L'oeuvre est enregistrée à Ottawa depuis 1966. Elle peut émettre des reçus pour dons de charité, à déduire de l'impôt, sur demande. Les sommes recueillies servent d'abord à l'administration: frais de bureau, propagande, etc. L'excédent selon la constitution, doit être versé directement, avec preuves à l'appui, à des individus ou à d'autres oeuvres enregistrées, du domaine éducationnel ou missionnaire.

Notre communauté, les Clercs de Saint-Viateur, favorise aussi notre orientation nouvelle. C'est la première fois qu'un exposé de l'état du culte de Saint-Joseph est produit, sur demande expresse d'animateurs soucieux de le connaître mieux. Avec les 75 ans bien sonnés de notre histoire en terre manitobaine (1904-1979), avec l'éloignement du centre de la communauté de Montréal, la multiplicité des occupations, orphélinat, fermes, élevages et dépendances de toutes sortes auxquels vinrent à diverses périodes s'ajouter la fondation d'une communauté de femmes, la création pour un temps d'un cours d'agriculture et d'un pensionnat-école-supérieure et l'organisation d'une paroisse... on ne distinguait pas trop, à travers tout cela, les traits de l'oeuvre qu'est le culte de Saint-Joseph. Voilà qu'aujourd'hui, dépouillée de tout ce qui l'encadrait ou lui faisait ombrage, elle apparaît sous son vrai jour: simple et originale.

(Condensé d'une étude présentée à l'administration provinciale, en octobre, 1978).

nécrologie

M. Georges THERRIEN

Le vendredi 25 mai, décédait à l'Hôpital Saint-Boniface, M. Georges Therrien, âgé de 71 ans. Il fut un raconteur apprécié et il aimait à faire revivre les débuts de nos pionniers de l'"Ouest".

Il laisse dans le deuil une fille, Georgette (Mme Henderson), et quatre fils: Auguste, Roland, Marcel et Arthur.

Sincères sympathies à la famille éprouvée.

M. Adrien VANDAL

Le 15 mai est décédé, à l'hôpital "Health Science Centre", M. Andrien Vandal, âgé de 53 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, Edna, et une fille, Lorraine (Mme Aimé Rivard), et deux petits-enfants, un frère et une soeur.

La messe de la Résurrection fut chantée en l'église paroissiale par M. l'abbé Gérard Lévesque, avec la participation active des Chevaliers de Colomb du Conseil de Richer.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille Alphonse Péloquin désirent exprimer leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Alphonse Péloquin, soit par offrandes de messes, cartes, tributs floraux ou assistance aux prières et aux funérailles. Un cordial merci à la chorale pour les chants, aux servants, à l'organiste, aux porteurs et à ceux qui ont fait la quête. Merci aux religieuses et aux infirmières de l'hôpital Saint-Boniface pour leur dévouement inlassable durant sa longue maladie. Merci aussi à sa famille pour tous ses bons services. Un cordial merci à l'abbé B. Bélanger pour les belles cérémonies bien appréciées de tous, au père Aurèle Lemoine, ami d'enfance, à l'abbé Dacquay, curé d'Ile-des-Chênes, ainsi qu'aux dames de la Ligue des Femmes Catholiques de Saint-Vital qui ont servi le goûter après le service.

REMERCIEMENTS

Mme Edna Vandal et sa famille veulent exprimer leurs sincères remerciements à tous ceux et celles qui, de part et d'autre, leur ont manifesté leur sympathie, nommément M. le curé Lévesque, le personnel de l'Hôpital, les docteurs de Sainte-Anne, les Chevaliers de Colomb avec leur Grand Chevalier, Gilles Saindon et Jules Sabot, les chantres, les donateurs et donatrices de fleurs et d'offrandes de messes, les participants à la cérémonie eucharistique, l'organisatrice du goûter et tous les autres amis.



LA VÉRITÉ

Ce qui plait aux yeux réjouit le coeur;
Une bonne nouvelle fortifie les membres.
(Prov. 15, v. 30)

CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE

Projet: Rénovations au bâtiment L-101, bfc Shilo, Manitoba.

Dossier: SL 900 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'aprés-midi (heure avancée de l'est).

JEUDI LE 28 JUIN 1979

des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon

ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs généraux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $100.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire,
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza,
12ième étage, Immeuble SBI
2323 Prom. Riverside,
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

PRIERE À MARIE, REINE DES COEURS

La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et de Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance : demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois).

Récitez cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

TRANSPORTS CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au bureau régional des approvisionnements, Transports Canada, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6 et portant l'indication: "Exploitation et entretien de l'aéroport de Resolute et autres emplacements" seront reçues jusqu'à 15 h, heure locale de Winnipeg, le 20 juillet 1979, pour: l'exploitation et l'entretien, aéroport de Resolute, et autres emplacements dans les T.N.-O., conformément aux devis et aux documents contractuels.

Une réunion d'information à ce sujet aura lieu le jeudi 21 juin 1979 à 9 h (heure de Resolute), dans la salle Osborne, aéroport de Resolute (T.N.-O.) pour répondre aux questions que pourraient poser les soumissionnaires concernant cet appel d'offres.

On peut se procurer les devis et les documents contractuels en en faisant la demande à Transports Canada, bureau régional des approvisionnements, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnpeg (Manitoba) R3C 0P6.

Les soumissions doivent être adressées en DUPLICATA sur les formules fournies par le Ministère et doivent être accompagnées du dépôt de garantie tel qu'indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

Les petites annonces

À LOUER - RUE NOTRE-DAME (entre Saint-Jean-Baptiste et Langevin) - Garçonnières et appartements de 1 et 2 chambres à coucher. Deux chambres à coucher avec foyer. Loyer comprend chauffage, stationnement, poêle, réfrigérateur, air climatisé, tapis, draperies (lave-vaisselle dans appartements de 1 et 2 chambres à coucher). Eclairage payé par locataire. Disponible à partir du 1er juin. Composer 247-4942 ou 489-3461.
9-655-13 C

À LOUER - NORWOOD FLAT - Appartement de 2 chambres à coucher, nouvellement décoré. $250.00 par mois. Chauffage, électricité et eau inclus. Libre le 1er août. Composer 247-3825 ou 233-3221.
10-667-JNO

À LOUER - 190 DOLLARD, PRÈS HÔPITAL SAINT-BONIFACE - Maison confortable, 2 chambres à coucher, intérieur neuf, tapis partout, nouvelles installations sanitaires, nouvelles armoires de cuisine, nouvelle boîte à fusibles. Cuisinière, réfrigérateur, machine à laver et sécheuse inclus. Espace pour 3 voitures. Jardin et arbres. $425.00 par mois. Libre le 1er juillet. Composer 247-9491 après 17 heures.
10-657-11 C

À VENDRE - SAINT-BONIFACE - PLACE GABOURY - Endroit privé. Grande maison de revenu, 5 chambres à coucher plus appartement de 3 pièces. Idéale pour famille. Près autobus. Composer 247-7146.
5-608-JNO

À LOUER - RUE DESAUTELS - Moitié de duplex - 2 chambres à coucher, salon, cuisine, poêle et réfrigérateur. Place de stationnement. Libre le 1er juillet. Composer 253-9823 ou 257-8838.
7-620-JNO

À LOUER - SAINT-NORBERT - HOUDE DRIVE - Nouveau "townhouse", 3 chambres à coucher. Tapis au salon et dans escalier. Cuisinière incluse. $275.00 par mois. Libre immédiatement. Composer 339-8705 ou 774-3491 et demander M. ou Mme Riesen.
10-660-11 C

À LOUER - Appartement au Chalet Inc. de La Broquerie. Pour plus de renseignements, s'adresser à Cécile Choiselat, Cp 99, La Broquerie, Man. Tél.: 424-5467.
10-667B-11 C

À VENDRE À SAINTE-ANNE - RUE CENTRALE - Maison de trois chambres à coucher. Cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse et sécheuse inclus. Appartement au sous-sol. Garage double. Prix raisonnable. Composer 422-5207.
5-601-10 C

VENTE PRIVÉE - Lot de 25' x 127' - 529, rue Saint-Jean-Baptiste, avec petite maison de revenu. $19,900.
9-654-11 C

VENTE PRIVÉE - SAINT-NORBERT - Maison de 2 niveaux, 5 ans, 4 chambres à coucher, sous-sol complet, garage attenant, cour clôturée. Située près de l'école française. Composer 269-5108 après 17 heures.
5-600-JNO

VENTE PRIVÉE - 177, RUE KITSON - Triplex situé près église et école du Précieux-Sang. En très bon état. Garage double. Deux appartements au 2e étage, rapportant un très bon revenu. L'appartement au 1er comprend 2 chambres à coucher, broyeur à déchets, lave-vaisselle, tapis mur à mur, salle de bains de 4 pièces. Sous-sol fini avec 3 chambres à coucher et une salle de bains de 3 pièces. $69,900. Composer 233-1772 après 5 heures.
9-650-JNO

À VENDRE - Maison-roulotte "Skipper" 1975. A servi pour un seul voyage à Banff. $3,200. Composer 233-6163.
10-656-11 C

À VENDRE - SAINTE-ANNE - Maison-mobile avec 5 acres de terrain donnant sur la rivière Seine. Composer 422-5252.
10-658-11 C

LES HEURES CLAIRES, maternelle française pour enfants de 3, 4 et 5 ans. Pour plus de renseignements, téléphonez aux Heures Claires au 233-4442, ou 247-8725, ou 452-3464.
4-591-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.
32-10-JNO

VENTE DE GARAGE AU 640 CLOUTIER DRIVE, 3/4 de mille au sud du périmètre, les samedi et dimanche 9 et 10 juin entre midi et 20 heures. Piano, canapé et fauteuil, aspirateur Hoover, bar en miroirs, etc.
10-668-10 C

VENTE PRIVÉE - $39,900 - FORT ROUGE - Maison duplex très bien située près de toutes les commodités sur rue Jubilée (près Pembina et Osborne). Etait louée à $410.00 par mois avant les réparations. Nouvellement décorée, fraîchement peinte à l'intérieur et à l'extérieur. Nouvelles fenêtres et nouveaux lustres. Plancher de bois franc. Chaque appartement comprend une entrée privée. Compteurs d'électricité séparés, stationnement pour 2 voitures. L'appartement du 2e étage comprend une grande chambre à coucher, grand salon, cuisine avec salle à manger, poêle et réfrigérateur; balcon. L'appartement du 1er comprend une galerie, 2 chambres à coucher, foyer, grand salon, grande salle à manger, cuisine avec poêle et réfrigérateur. Sous-sol complet, haut et solide. Fournaise au gaz. Grand lot: 30' x 162'. Choisissez vos locataires et habitez cette jolie maison avec paiment mensuel raisonnable. Pour rendez-vous, composer 233-5127 ou 1-746-8898. Pas d'agent s.v.p.
9-648-10 C

SAINT-BONIFACE - VENTE PRIVÉE - $57,000. Très grande, belle maison ancienne, l'élégance d'autrefois, le modernisme d'aujourd'hui, 3 étages, garage et grands arbres. Rue de la Morénie. Composer 233-6989 l'après-midi, ou 253-2681 poste 59, le matin.
10-663-JNO

GRANDE VENTE DE GARAGE INTÉRESSANTE le samedi 9 juin de 9 heures à 16 heures, angle La Vérendrye et Saint-Joseph. Tous sont bienvenus.
10-668B-10 C

À VENDRE - SAINT-BONIFACE - RUE HORACE - Maison neuve "bilevel", 3 chambres à coucher, foyer ouvert, 2 salles de bains, salle de loisirs, garage. Prix: $56,000. Composer 233-9333, ou 233-4757.
10-666-10 C

À VENDRE - SAINT-MALO - Maison - succession P.-E. et Hélène Péloquin. Trois chambres à coucher, salle familiale avec foyer en brique, 2 salles de bains, garage attenant, tapis mur à mur, draperies, etc. Composer 347-5403 ou 347-5275. Pas d'agent.
10-665-13 C

JEUNE ÉTUDIANTE FRANÇAISE, 22 ans, désire s'occuper d'enfants dans famille canadienne, durant juillet et août, en échange de logement et nourriture. S'adresser à Mme Elisabeth Moreaux RR1, Selkirk, Man. R1A 2A6. Tél.: 1-757-4719.
10-659-10 C

OFFRE D'EMPLOI

L'école Précieux-Sang demande une secrétaire. Entrée en fonction, le 1er septembre 1979.

Cette personne doit être capable de travailler en français et en anglais.

Veuillez soumettre votre demande accompagnée de votre curriculum vitae avant le vendredi 15 juin 1979 à:

Le Directeur
Ecole Précieux-Sang
209, rue Kenny
Winnipeg R2H 2E5



Collège Mathieu
Coéducation Bilingue

DEMANDE

PERSONNEL de SOUTIEN -

Personne responsable en deux secteurs

1. **Surveillance de résidence de garçons**
2. **Entretien des immeubles et chaufferie**

Doit être bilingue (français/anglais). Aptitudes et/ou expérience de bricoleur. Préférablement un opérateur de chauffage central.

Adressez curriculum vitae, antécédents et références au:

Directeur général
Collège Mathieu
Gravelbourg, Saskatchewan
S0H 1X0
Tél.: (306) 648-3105

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE?

Pour une heure, une semaine ou un mois dans votre entreprise, sur votre ferme ou à la maison, cet été:

Le Centre d'emploi peut vous fournir un ou des étudiants responsables, sûrs et sérieux pour faire ménage, peinture, paysage, le lavage de vos fenêtres, garder vos enfants, etc.

Pour plus de renseignements, communiquer avec:

Annette Verrier jr,
Village Sainte-Anne,
bureau: 422-5293
résidence: 422-5280

LA CATHÉDRALE DE SAINT-BONIFACE
en collaboration avec le "Volunteer Center" de Winnipeg

EST À LA RECHERCHE

de personnes (14 ans et plus) intéressées à donner quelques heures de leur temps pour travailler comme guides touristiques à la Cathédrale.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Jocelyne Marcoux, ou Simone Gautron au 247-5480, entre 9 h. et 17 h. Merci.

L'OFFICE NATIONAL DU FILM
EST
À LA RECHERCHE

D'UN(E) SECRÉTAIRE BILINGUE

- **Exigences:** travail normal de bureau, correspondance, etc.
- **Conditions de travail:** à demi-temps, soit 18 heures par semaine
- **Entrée en fonction:** immédiate
- **Salaire:** à négocier.

Faites parvenir votre demande d'emploi à:

Ronald Bisson
Représentant à la distribution
Office National du film
674, rue Saint-James
R3G 3J5
Tél.: 949-3185

L'Association de la Presse francophone Hors-Québec

recherche les services d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

(homme ou femme)

Fonction de la direction générale: Le directeur général assume toutes les fonctions de gestion d'une association groupant une vingtaine de journaux francophones publiés hors-Québec, de Vancouver C.B. à Summerside I.P.E.
Lieu de travail: Ottawa.

Exigences: Expérience pertinente dans la gestion d'un journal hebdomadaire, préférablement en milieu minoritaire. Connaissance des différents ministères fédéraux.

Traitement: $25,000.00 ou plus selon compétence et expérience.

Toute demande d'emploi accompagnée du curriculum vitae doit parvenir sous pli confidentiel le ou avant le 15 juin 1979 à l'adresse suivante:

M. le président
L'Association de la Presse francophone Hors-Québec
Cp 69,
Hawkesbury, Ontario K6A 2R6

DIVISION SCOLAIRE LA MONTAGNE NO 28

DEMANDE

Pour école française Saint-Léon

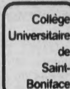
- **Directeur(trice) responsable également des années 7 et 8**
- **Professeur pour les années 3 et 4**
- **Professeur pour les années 1 et 2**

ÉCOLE RICHARD

Professeur pour 2e année

Adressez votre curriculum vitae au:

Directeur général
Division Scolaire La Montagne
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1N0
Tél.: 1-248-2228





COURS D'ÉTÉ DE FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE

Le Collège requiert les services de "PROFESSEURS"

de "PERFECTIONNEMENT DU FRANÇAIS" du 1 JUILLET au 11 AOÛT 1979

A- Pour étudiants postsecondaires des milieux minoritaires canadiens.

B- Pour étudiants francophones des écoles secondaires du Manitoba.

Le programme comprend:

1- l'enseignement académique à raison de 3 heures par jour;

2- des ateliers reliés à la matière de cet enseignement à raison de 2 heures par jour;

3- des activités socio-culturelles.

Pour renseignements et entrevue, prière de vous adresser au président du comité de sélection:

Laval CLOUTIER, ptre
Directeur de l'École des Langues
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface R2H 0H7
(Tél.: 233-0210)

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN est à la recherche d'un DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonctions:

- administration générale du bureau et direction du personnel
- planification et coordination des projets du Centre selon les orientations du conseil d'administration
- préparation des budgets
- travail de relations publiques
- etc.

Qualifications requises:

- doit avoir une bonne connaissance des besoins de la minorité franco-manitobaine
- doit pouvoir diriger un personnel dynamique
- doit avoir de l'expérience en administration et en animation culturelle

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent à:

Poste de Directeur Général
Centre Culturel Franco-Manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G7



LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE

OFFRE D'EMPLOI BILINGUE:

(1) un professeur de:
STÉNOGRAPHIE/SHORTHAND

Préférences: Diplôme de secrétaire bilingue et expérience de bureau et/ou brevet d'enseignement des sciences de secrétariat.

(2) un professeur de:
GESTION DES AFFAIRES/BUSINESS ADMINISTRATION
(Finance, Marketing, Prix de revient et Droit)

Préférences: Maîtrise de hautes études commerciales et expérience comme gestionnaire.

Traitement selon convention collective en cours.

Faites parvenir:
Curriculum vitae, relevés de notes, qualifications au:

Directeur du Collège communautaire
Collège de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7
Tél.: 1 - (204) 233-0210



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis Public

Dans un avis public du 5 janvier 1979, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a déclaré qu'il "s'est rendu compte de la réaction négative croissante du public envers la publicité diffusée par des stations privées de télévision sur des produits d'hygiène féminine". L'avis public se terminait ainsi:

"Bien que le Conseil juge qu'il incombe en fin de compte à chaque radiodiffuseur d'accepter ce genre de publicité, il entreprendra immédiatement une série d'entretiens avec ces derniers et les publicitaires en cause pour déterminer la meilleure façon de trouver une solution au problème".

Ces entretiens ont maintenant eu lieu.

Le Conseil a pris note que l'Association canadienne des radiodiffuseurs a émis récemment un nouveau code auquel sont assujetties les annonces commerciales télévisées pour les produits d'hygiène féminine. Une des exigences importantes du code est que les annonces commerciales d'hygiène féminine doivent être approuvées par un comité du Conseil des normes de la publicité, qui comprendra des représentants féminins du grand public, avant que les stations ne puissent les accepter.

Le Conseil surveillera de près l'efficacité de ce nouveau code en ce qui a trait aux préoccupations exprimées par le public.

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

Ottawa, le 28 mai 1979

ROBIDOUX REALTY



BAIE FRONTENAC
PARC WINDSOR

Bungalow de 3 chambres à coucher, salle à manger, salle de bains rénovée en cèdre. Sous-sol complet avec salle de loisirs, chambre additionnelle et salle de bains.



PROMENADE CONIFER
PARC WINDSOR

Maison de style bungalow, 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle de loisirs et chambre additionnelle au sous-sol. Lot avec gros arbres. Garage et patio recouverts.

Pour plus de renseignements, téléphonez à Hélène ou à Aurèle Lemoine, au 256-3091, ou à Robidoux Realty au 256-4386.



ROBIDOUX REALTY
100-1280, rue Archibald
Winnipeg, Man.
R2J 0Z3
Tél.: 256-4386

Gilbert St-Amant
Rés.: 253-1060

DUFRESNE - Maison genre bungalow, 930 pieds carrés, "dinette" et foyer, située sur un lot de 3 acres à seulement 20 milles de Winnipeg. Cette propriété comprend un hangar de 1,600 pieds carrés servant présentement comme ferme pour vermiculture (vers). Quarante plates-bandes de vers peuvent être achetées avec la propriété.

SAINT-JEAN-BAPTISTE - Maison de 6 pièces, 3 chambres à coucher, sur la rue Principale, près des écoles. Comprend un atelier. Le lot mesure 116' de façade x 183' de profondeur.

PARC WINDSOR - Maison genre bungalow, 4 chambres à coucher et 2 salles de bains.

SAINT-NORBERT - Maison genre "S x S", 3 chambres à coucher et 2 salles de bains.

FERMES - J'ai plusieurs fermes à vendre au Manitoba.

NOTEZ - Nous avons des clients qui désirent des fermes à céréales, des fermes laitières et des fermes pour l'élevage de bestiaux au Manitoba.

Pour celles-ci et d'autres propriétés, téléphonez à Gilbert Saint-Amant au 256-4386 (bureau), ou au 253-1060 (résidence).

Espace pour bureau ***à louer*** dans le nouvel édifice au 985, chemin Dugald. Pour de plus amples renseignements, téléphoner au no 233-8421 entre 6 h 00 et 18 h.

Tri Holdings Limited,
985, chemin Dugald
Winnipeg, Man. - R2J 0G8

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MARIE-LOUISE VULLIEZ, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve de Jean-Napoléon Vulliez, autrefois de la même place, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25 - 185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 10 juillet 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 1er jour de juin, 1979.

F. R. AVANTHAY
Procureur de la succession.

BOUCHARD REALTY
433-7502

Saint-Pierre-Jolys

SAINT-PIERRE - Propriété de 4 acres donnant sur la rivière. 1 1/2 mille du village. Beau bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur, draperies, lave-vaisselle, foyer, salle de loisirs. Garage double complètement fini.

PLAGE DE SAINT-MALO - Beau chalet de 3 chambres à coucher, isolé et air climatisé. Sur beau grand lot boisé.

DANIS REALTY LTD.
124, chemin Sainte-Anne



POSSESSION IMMÉDIATE

NORWOOD **$47,900**

Cuisinière, réfrigérateur, machine à laver, sécheuse, le tout est compris avec cette B-E-L-L-E maison - cuisine très moderne - 3 ou 4 chambres à coucher - tapis - sous-sol à la grandeur, etc., etc., etc. Seulement $2,500 comptant requis. Téléphonez à Claude Fréchette, rés.: 257-3962, ou "Pager" 943-8889 Code 224, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

LA SALLE - Bungalow tout à fait neuf - 3 chambres à coucher - grand foyer naturel - lot de 106 x 150 - Vie à la campagne dans maison de 1,300 pieds. Téléphonez à Gérald Tétreault, rés.: 256-5157, ou "Pager" 943-8889 Code 179, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

SAINTE-AGATHE — Maison de 2 1/2 ans - 1,150 pieds carrés - foyer naturel avec pierre des champs - lot de 80 x 150 - Cuisine des plus modernes avec garde-manger. Appelez Gérald Tétreault, rés.: 256-5157, ou "Pager" 943-8889 Code 179, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES - Maison et 7 bâtiments (étable incluse) - 5.8 acres donnant sur la rivière - Un vol à $65,000. Téléphonez à Gérald Tétreault, rés.: 257-5157, ou "Pager" 943-8889 Code 179, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

LA BROQUERIE - Maison et lots à vendre dans nouvelle subdivision. Téléphonez à Gérald Tétreault, rés.: 256-5157, ou "Pager" 943-8889 Code 179, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

PRÈS DU PARC SAINT-VITAL - Belle grande maison de 2 étages - 3 chambres à coucher - salle à manger - Sous-sol fini - Garage attenant - Âgée de 19 ans. Prix: $55,900. Téléphonez à Fernand Desautels, rés.: 453-4131, ou "Pager" 943-8889 Code 212, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

SAINT-VITAL **$32,500**

Maison de 2 chambres à coucher - tapis mur à mur - bon sous-sol - garage - cour privée - Comptant requis: $4,000 et assumer l'hypothèque à 10%, ou $272.00 PIT par mois. Téléphonez à Aimé Fillion rés.: 233-0387, ou "Pager" 943-8889 Code 260, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

TOUT NEUF

164 avenue IMPERIAL **$55,900**

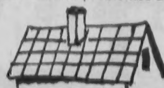
Maison neuve, 3 chambres à coucher - armoires en chêne - foyer naturel - tapis mur à mur - 1055 pieds carrés. Appelez Aimé Fillion, rés.: 233-0387, ou "Pager" 943-8889 Code 260, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

257-2570

Pour tous vos problèmes de toit...

J.R. ROOFING
au 261-7216

(demander Rhéal)



Estimation gratuite

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.

A.E. LePage, Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Garry Hartwell - 257-3366



ROSS REALTY (1976) LTD.

775 CHEMIN ST-MARY'S
WINNIPEG, MANITOBA

RUE LANGEVIN - Duplex de deux chambres à coucher chaque côté - entrées privées - espace pour garer cinq voitures - Peut être utilisé comme maison privée ou duplex avec revenu de $550.00 par mois - $48,900.

RUE RITCHOT - Maison de deux étages, trois chambres à coucher, 2 salles de bains, plus toilette au sous-sol - Un petit palais à voir - Seulement $42,900.

RUE LANGEVIN - Maison de deux étages, trois chambres à coucher - tapis mur à mur - Très chic - Près de toutes les commodités et du transport - Doit être vendue - Seulement $38,500.

Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Alberto Bonomo au 942-3108 "pager 2409", bur. 256-7311, ou rés. 233-2205.



McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale
256-4356

PARC WINDSOR **¢39,900**

2 chambres à coucher - en très bon état - tapis mur à mur au salon - salle de bain rénovée - lot bien paysagé - libre immédiatement. Léo Grouette 257-2363.

NORWOOD - Bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur au salon et dans salle à manger. Grand sous-sol propre et haut. Près de toutes les commodités.

SAINT-BONIFACE **$39,500**

4 chambres à coucher - 2 salles de bain - salle familiale au sous-sol - lot de 50 pieds - libre immédiatement. Léo Grouette 257-2363, ou McKague Sigmar 256-4356.

NORWOOD - Bungalow de 3 chambres à coucher - En très bon état - Près de toutes les commodités. 5% comptant. Léo Grouette 257-2363.

SAINT-BONIFACE **$61,900**

Bungalow de 3 chambres à coucher avec foyer ouvert et salle de loisirs. Garage. Pour plus de renseignements, téléphonez à Paul Godin, rés. 247-5497, bur. 256-4356.

McKague Sigmar 256-4356

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Rés.: 269-3360
Run Rés.: 233-8498

SAINT-BONIFACE

Première fois sur le marché. Maison de 1 1/2 étage bien située. Lot de 50 pieds. Près de toutes les commodités et des écoles. Le sous-sol complet sert actuellement comme deux appartements privés et avec entrées privées.

Nous avons aussi 3 maisons séparées, toutes très bien situées et vous offrant 3 bonnes occasions au prix de 2 à $27,500 chacune et l'autre à $26,900.

Propriété de très bon revenu située sur un lot de bonne dimension et comprenant 2 appartements privés. On demande $32,500.

NORWOOD **$54,900**

Nous accepterons des offres sur cette propriété de très bon revenu comprenant 4 appartements séparés. Revenu net: au-dessus de $4,000. Située sur un joli lot dans une excellente localité et dans une région favorable.

Maison de famille excellente, située dans un endroit tranquille près des écoles, de l'église et du transport. Cette maison de 1 1/2 étage, comprend 3 chambres à coucher, salle à manger, garage, et au prix avantageux de $34,900.

TRANSCONA

Libre immédiatement. Maison moderne de 4 chambres à coucher spacieuses, 2 plomberies, escalier en spirale, salle de toilettes de 2 pièces donnant sur la chambre à coucher principale et garage double attenant.

SAINT-BONIFACE

Si vous désirez un bon bâtiment pour entreprendre un commerce sur le boulevard Provencher, zoné C2, appelez-nous.

Nous avons aussi des propriétés de bon investissement à prix variés qui vous satisferaient certainement.

LA **fm** NOUS INFORME

Tél. : 233-4915
340, boulevard Provencher
Case Postale 145, St-Boniface, Man., R2H 3B4

FÊTE FRANCO-MANITOBAINE À LA BROQUERIE

LES 23 ET 24 JUIN

- CARROUSEL
- PETIT CANOT
- SPECTACLES
- COURSES D'AUTOS-POUSSE (GO-CART)
- DANSE DU BON VIEUX TEMPS
- FEU D'ARTIFICE

...ET UN SPECTACLE DE MAURICE PAQUIN

Fêtons ensemble la Saint-Jean-Baptiste

La fête est organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie avec les autres organisations locales, ainsi que la F.A.D.D.M., le Conseil Jeunesse Provincial, les Intrépides et le 100 Nons.

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

Semaine culturelle - du 11 au 17 août

organisée par le Centre culturel franco-manitobain
en collaboration avec le département
du Tourisme et des Affaires culturelles

Lieu: Au centre de Leadership provincial à Gimli au Manitoba

Pour qui: Tous les franco-manitobains de 15 à 75 ans intéressés à épanouir leurs connaissances dans certains domaines culturels, dans le but de les transmettre à leur communauté.

PROGRAMME

SAMEDI, DIMANCHE: Inscription, voyage à Gimli pour se familiariser avec tous les programmes offerts pendant la semaine culturelle.

lundi, mardi, mercredi	* **matinée:**	poterie peinture
	* **après-midi:**	batik courte-pointe tissage
	* **soirée:**	théâtre danse folklorique film (ONF)

* **VOUS CHOISISSEZ UNE OPTION DANS CHAQUE CATÉGORIE ET VOUS Y RESTEZ POUR LES TROIS JOURS.**

jeudi: Festival culturel à Saint-Laurent

vendredi: Évaluation et départ

S.v.p. indiquez votre intérêt à cette semaine culturelle en vous adressant au Ccfm (par écrit ou par téléphone) avant le 15 juin. Nous acceptons les frais d'appels.



FÊTE FRANCO-MANITOBAINE
Maurice Paquin en spectacle
23, 24 juin
20 h 30
La Broquerie